

MERS

INFO'



HIVER 2024 - n° 86

STATION CLASSÉE

SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE



LES PETITS MERSOIS EN CLASSES DE
NEIGE A LA GIETTAZ EN SAVOIE !



Mer, Lumières et Patrimoine





Parmi nos commerces de proximité, plusieurs font de belles vitrines de Noël que nous avons d'ailleurs présentées sur notre page Facebook. On se rappelle aussi celle, originale, de la Librairie "La Presse Mersoise" lors du Tour de France. Une autre commerçante, discrète et appréciée de sa clientèle, propose de belles vitrines toute l'année sur les thèmes de saison : la plage, le Printemps, l'automne, la rentrée scolaire, les fêtes de fin d'année ou encore l'hiver, comme ici en décembre. Cette belle démarche que nous voulions souligner, entre autres, c'est bien sûr, aussi, celle du salon "CHRISTINE COIFFURE", avenue Marie et Pierre Curie.

• SYMPA : les maquettes de bateau d'un Mersoï

Il s'appelle Yves DELCROIX. Bricoleur doué, ce retraité de la SNCF réalise de superbes maquettes de bateau. Il vient de reproduire "Le Marsouin", un remorqueur Tréportais (photo). Barques, péniches, petits canots... le retraité s'amuse, se fait plaisir. C'est dans un quotidien régional que nous avons découvert la passion de cet homme discret, que M. le maire a souhaité souligner ici. Yves Delcroix récupère des plans, qu'il met ensuite à la bonne échelle pour proposer un résultat final du plus bel effet. Cerise sur le gâteau, toutes ses réalisations peuvent réellement naviguer grâce à des moteurs électriques car ce passionné n'aime pas les objets figés. Félicitations !



Et aussi "Ville prudente 3 ♥", "Fleurissement remarquable", "Marché de France"...

Chères Mersoises, Chers Mersois,
Chers amis,

UNE NOUVELLE ANNÉE S'OFFRE À NOUS !

Qu'elle vous soit la plus **heureuse** et **agréable** possible.

Qu'elle soit également synonyme du bien vivre ensemble et de prospérité pour notre ville.

Vous trouverez ou retrouverez, dans les pages qui suivent, les **lignes directrices de l'action municipale pour 2024**.

Comme je l'ai manifesté en introduction de la cérémonie des vœux, nous voulons exprimer toute notre **solidarité** envers nos voisins, proches géographiquement mais aussi proches par le cœur, du Pas-de-Calais, qui souffrent tant des inondations répétées.

Une épreuve par rapport aux biens évidemment, mais aussi terrible épreuve morale. Chez nous à Mers-les-Bains, nous savons probablement mieux qu'ailleurs ce que signifient de tels événements !

Prenons maintenant le temps de découvrir, au travers des pages qui suivent, **ce que nous allons vivre ensemble en 2024**. Et encore une fois, très bonne année à tous !

...

Si vous le souhaitez, selon vos **thèmes favoris**, vous pouvez utiliser le sommaire ci-dessous : il renvoie vers les chapitres de l'intervention orale de M. le maire en pages suivantes.

- | | |
|--|---|
| 1 Nouveaux moyens et 1ère fleur | 7 Habitat : opération d'amélioration (OPAH) |
| 2 Sécurité : action au quotidien | 8 Culture : grands moments |
| 3 Travaux : l'avenue Marie et Pierre Curie | 9 Ville active et sportive : confirmation |
| 4 Cœur de ville : sympa et vivant | 10 Mémoire : transmettre et enseigner |
| 5 Galerie Jules Barni : c'est parti ! | 11 Chantiers : le futur de Mers se dessine |
| 6 Médecins : relocalisation | 12 Patrimoine : en constante évolution |



Michel **DELÉPINE**
Maire

INTERVENTION DE M. MICHEL DELÉPINE, MAIRE, LORS DES VOEUX À LA POPULATION DU VENDREDI 05 JANVIER AU PAVILLON DES BAINS.



“Des temps forts, il y en eut en 2023 ! Que seront-ils en 2024 ?

Dans l'action municipale TOUT se doit d'être « temps forts » !

Y compris dans l'effort de proximité, d'écoute, de qualité du quotidien que nous vous devons.

Le quotidien passe notamment par la **sécurité, le cadre de vie, les loisirs, la santé, les services.**

1 C'est ainsi qu'en 2023, de nouveaux **moyens humains et matériels** ont été déployés pour maintenir un niveau satisfaisant de **propreté** de la ville, avec notamment l'achat de deux nouveaux engins électriques. Une équipe que vous appréciez à juste titre qui a aussi pour mission l'embellissement de la commune par le fleurissement. Après le **Fleurissement Remarquable** reconnu par le Département, nous venons



d'obtenir notre **1ère Fleur** au niveau de la Région Hauts de France. Eh bien, nous retrouvons déjà nos manches pour décrocher la **2ème fleur en 2024 !**

2 Au titre de la sécurité, le **2ème Village de prévention** a été un véritable succès in-

tergénérationnel, nous le renouvellerons en 2024.

Un travail permanent avec la Gendarmerie Nationale, nos ASVP et notre "M. sécurité", Mers dotée d'un système performant de vidéoprotection : notre commune est un espace où il fait bon vivre.

3 Le chantier de l'**avenue Marie et Pierre Curie** dessine chaque jour un peu plus notre nouvelle traversée de la Station ; la sécurité y sera renforcée par un ralentissement calculé en termes de vitesse et aussi par un **éclairage spécifique pour chacun des passages piétons**.

- Le nouveau **rond-point** en bas de la rue des Capucines sera lui aussi un élément important de fluidité raisonnée et donc de vitesse maîtrisée.

- L'**arrêt de bus** entre le rond-point de l'hypermarché et celui de la Baigneuse verra en 2024 la gestion modifiée de ses utilisateurs en évitant qu'ils aient à descendre et à traverser cette voie très large par devant le bus.

4 En 2023, notre **coeur de ville** a continué de battre de manière très satisfaisante. De nouveaux commerces ont soit été créés ou ont changé de direction.

En 2024, c'est une véritable locomotive qui va venir compléter et donner un nouvel élan à notre commerce de proximité.

Je veux bien évidemment parler de la **nouvelle supérette** entre la pharmacie de la Place et la Maison de Vincent dont l'ouverture nous est annoncée pour Février.

5 En 2024, ce sera aussi le coup d'envoi d'un projet tout aussi lourd qu'enthousiasmant : je veux parler de ce que sera la 2ème locomotive du cœur de ville : la **ga-**



Merci au Brass Band de la Côte Picarde pour l'animation musicale...



Petit à petit, la Pavillon des Bains prend forme : celle de notre future salle de spectacle...

lerie commerciale Jules Barni.

Immeuble emblématique de la naissance du quartier balnéaire, inscrit Monument Historique, ce beau projet nous embarque pour une aventure de quelques années de restauration avec, au final, la **restitution d'un élément patrimonial, économique et touristique extrêmement fort !**

6 2024 verra la **relocalisation des deux médecins** de la Place sous la nouvelle résidence rue Henri Lebeuf, **nouvelle résidence** dans laquelle habitent maintenant à l'année plus d'une trentaine de locataires, auxquels nous avons eu l'immense plaisir de remettre les clés.

7 2024 sera l'amorce d'une audacieuse **opération de programmation d'amélioration de l'habitat** (OPAH) ancien sur la totalité de notre commune. Un autre levier en direction d'un habitat à l'année dont nous avons réellement besoin.

8 Tout comme en 2023, les grands moments tels que la **fête des Baigneurs, le grand concert, le festival des Effets**

Mer, le festival des Graffeurs..., continueront de résonner très au-delà des frontières samariennes ou seinomarines.

De même, l'**espace culturel Prévert** perdurera sans aucun doute dans ses habitudes de surprendre les nombreuses personnes qui en franchissent le seuil.



Les **salons du Livre** sans cesse renouvelés, à la fois conviviaux, intergénérationnels et d'excellent niveau, vont continuer en 2024 à éclairer le visage de la **vie culturelle mersoise**. Merci aux bénévoles sans qui ces salons n'existeraient pas sous cette forme, et à Jean-Claude FLAMENT qui les anime.

Les **loisirs et la culture**, c'est également le 7ème Art. Quelle chance avons-nous, à Mers, de pouvoir profiter d'une **agréable salle de**

cinéma animée par une équipe légitimement appréciée de tous à qui nous sommes heureux et sereins d'avoir pu renouveler la délégation de service public.

Notre cinéma Gérard Philipe a enregistré en 2023 + 8 000 entrées par rapport à 2022 : Bravo !!!

9 2023 a vu notre label **Ville active et sportive** confirmé. 2024 ne sera pas en reste grâce notamment à la jeunesse et au dynamisme de nos associations sportives et au soutien que nous leur apportons, aux autres événements organisés par notre **service municipal des Sports**.

10 « **Transmettre et enseigner** », en 2023, s'est traduit là encore par des temps extrêmement forts, parfois bouleversants. Ce **devoir de mémoire** auquel nos jeunes sont très sensibles et c'est tant mieux! mais qui, me semble-t-il, peine à faire comprendre aux autres générations que les mêmes dérives d'avant guerre sont bel et bien de nouveau présentes et menaçantes, nous ont fait vivre des moments intenses : témoignage de Madame Lili Leignel ici même au Pavillon des Bains, ou encore la cérémonie au petit matin, dans l'enceinte de la Citadelle d'Amiens, le livre « **Mersois entends-tu ?** », nos cérémonies commémoratives toujours très suivies y compris par les enseignants et leurs élèves.

En Février 2024, nous nous retrouverons près du Poteau des Fusillés afin de nous recueillir devant le sacrifice d'un autre Mersois, André DUMONT, à l'heure exacte de son exécution.

Tout au long de l'année en ce 80ème anniversaire nous poursuivrons, outre les dates gravées dans le marbre, nos hommages à celles et à ceux à qui nous devons



TOUT !!! A noter d'ailleurs que nous accueillerons le **24 mai** un conférencier qui nous parlera de Jean Moulin, que notre commune a mis à l'honneur en baptisant une rue à son nom. Sans oublier, à l'automne 2024 au Pavillon des Bains : le **congrès départemental des Sapeurs Pompiers**.

11 A venir : l'aménagement de la **rue Paul Doumer**, l'étape décisive -nous l'espérons- pour l'aménagement et le raccordement de la **piste cyclable** vers la ville, la réfection des pistes du **minigolf**, la poursuite avec opiniâtreté du dossier de la **Maison pluridisciplinaire de santé** en entrée de ville, le démarrage tant attendu d'une 1ère tranche d'**effacement de réseaux dans le quartier du Dépôt**, le commencement de la **végétalisation des allées de nos cimetières** (que nous évoquons dans ce journal municipal, début Septembre)...

Facilitateurs nous sommes, facilitateurs nous resterons pour des projets privés tels que la construction de la **2ème micro**

crèche, la construction d'un **cabinet d'orthoptistes / orthophonistes** et pourquoi pas, nous y croyons toujours, l'apparition d'une **superbe structure d'accueil touristique sur la falaise**, avec une reprise judicieuse du bâtiment de ce que les Mersois appellent encore « *La colonie* » !

12 Mers-les-Bains ne serait pas ce qu'elle est sans son **Patrimoine**. Aussi voulons nous saluer les très **nombreuses initiatives privées** de restaurations remarquables, dans les règles de l'art bien sûr, toutes déclarées, avec les conseils prodigués de l'architecte des Bâtiments de France ; remercier les propriétaires et tous les protagonistes quels qu'ils soient, nos artisans et leur savoir-faire qui concourent étroitement au **rayonnement** de notre ville, très **enviée**, de plus en plus envinée, devrais-je dire !

A toutes et à tous, du fond du cœur, très BONNE ANNÉE !!!

Michel **DELÉPINE** et toute l'équipe municipale.

CETTE ANNÉE, LES PETITS MERSOIS RENOUENT AVEC LES CLASSES DE NEIGE : SÉJOUR À LA GIETTAZ, PRÈS DU COL DES ARAVIS.



Cette année, les petits Mersoï de l'école primaire Jules Verne ont renoué avec les Classes de Neige !

21 élèves de cm2 de la classe du directeur Ludovic Portenart, accompagnés par l'agent communal Alexis Coquelin et l'adjointe aux affaires scolaires Monique Evrard, sont partis Jeudi 11 Janvier à La Giettaz, près

d'Albertville (Savoie / col des Aravis). Sur place, un beau programme : ski, randonnées raquettes, luge, visite d'une ferme, fabrication du reblochon, visite d'un écomusée, activité autour de la recherche de victime d'avalanche, intervenant sur les avalanches et les différents types de neige.

Un séjour **pédagogique et ludique** forts en animations, monté par l'équipe de l'école Jules Verne, soutenue par les parents d'élèves et, bien sûr, la municipalité.

Diverses ventes de tartes ou encore de Jacinthes de Noël avaient permis, en fin d'année, de minimiser le coût pour les familles. Bravo !



LE CHANTIER DE RÉHABILITATION DU 2ÈME TRONÇON DE L'AVENUE MARIE ET PIERRE CURIE TIENT SES PROMESSES, DONT UNE SÉCURITÉ AMÉLIORÉE.



Les passages piétons désormais bien éclairés.

Vous le constatez chaque jour un peu plus : le chantier de rénovation du **2ème tronçon de l'avenue Marie et Pierre Curie** (après celui de Verescence jusqu'à la Taverne) progresse vite et bien.

Fin décembre, un important linéaire de trottoirs enrobés neufs était ouvert aux piétons, et durant la nuit du 19 Décembre, une nouvelle et belle couche de roulement en enrobé à chaud était ouverte à la circulation des véhicules.

Cette rénovation entre dans le cadre, vous le savez, de cette volonté de l'équipe municipale de **rénover, d'humaniser la traversée principale de la commune.**

D'ici peu, vous verrez prendre forme la **future chaussée piétons/vélos**, ainsi que l'îlot cen-

tral végétalisé qui la séparera de la bande de roulement, réduite afin de casser la vitesse bien trop importante constatée au quotidien.

Vous verrez aussi se dessiner, si ce n'est fait au moment où vous lirez ces lignes, le nouveau rond-point en bas de la rue des Capucines. Il permettra de désenclaver le parc des grands-Marais, saturé, tout comme le quartier des Jardins Fleuris.

Il s'agit aussi d'accentuer, d'amé-

liorer la **sécurité globale** sur cet axe majeur, notamment l'éclairage de nuit des passages piétons.

Vous le voyez déjà depuis plusieurs semaines : des **réverbères spécifiques, plus petits que les autres, ont été placés devant chaque passage piéton pour les rendre le plus visibles possible pour les automobilistes.**

Une belle attention, logique, pour renforcer la sécurité de tous, et qui s'inscrit pleinement dans la

*La station
concrétise
son label
Sécurité...*

VILLE PRUDENTE



ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE



▲ La future chaussée partagée piétons / vélos ici à gauche de la bande de roulement, avec au milieu les futurs espaces verts de séparation, bientôt plantés d'arbres (pieux matérialisent leur emplacement).

démarche initiée par le label de **“Ville Prudente 3 coeurs”** que la ville a obtenu pour l'ensemble de ses chantiers. Dans quelques temps, c'est une nouvelle avenue Marie et Pierre Curie flambant

neuve qui s'offrira à tous et au quotidien. C'est là le **second volet** de la rénovation de la traversée de Mers. Le **3ème et dernier volet**, dans quelques années afin de pouvoir mieux en absorber le coût,

sera celui de l'avenue du Maréchal Foch, en fait de la Taverne jusqu'à la limite communale avec le Tréport. Avec lui s'achèvera cette très belle reprise complète de la traversée de Mers. ■

PETITS TRAVAUX : UN POINT WC sur l'espace “Prairie”

Nos services techniques ont procédé à la pose, récemment, d'un nouveau module de toilettes publiques sur l'espace Prairie.

Ce module sera des plus appréciés, à n'en pas douter, de la plupart des Mersois et aussi de nos visiteurs lorsqu'ils arrivent ou repartent par le parking de la Galiote : le module se trouve judicieusement placé juste sur leur chemin, entre le coeur de ville et la rue du 4 Septembre.

Une belle attention, le plus proche module de toilettes publiques étant celui du chalet de nécessité de la place du marché.

Ainsi, petits et grand travaux permettent à la station de progresser, toujours et encore ! ■

Après la création des réseaux électriques, d'arrivée d'eau et de branchement aux eaux usées, la cabine, voulue de qualité (en ardoises et couleur vert bouteille) a été posée par nos services techniques...



VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES : PREMIÈRE TRANCHE DÉBUT SEPTEMBRE 2024, CE QUI DEVRAIT RASSURER LES MERSOIS.

M. le maire l'a annoncé lors du conseil municipal du 15 Décembre 2023 : la ville a décidé à l'unanimité la **végétalisation** des cimetières 1 et 3 (au milieu et en haut), avec des allées enherbées. Le cimetière 2 (celui du bas) ne devrait pas être traité en tous cas en partie centrale, comportant déjà une allée en dur (créée pour accéder au nouveau cimetière, le n° 4).

Nul doute que cette information **trouvera son écho** auprès de nos administrés, notamment ceux qui nous ont fait part de leur mécontentement par rapport aux herbes sauvages vues ici ou là.

Pour l'équipe municipale, c'est une réponse cohérente aux inquiétudes exprimées. Non pas qu'il y avait défaut d'entretien, mais nous étions contraints d'obéir à la **Loi Labbe**, qui interdit formellement les produits phytosanitaires, les désherbants, y compris dans les cimetières, pour préserver la biodiversité et la santé de tous. Vous le comprendrez, nous ne pouvions pas ne pas respecter la Loi !

Des **panneaux** ont d'ailleurs été installés aux entrées, pour l'expliquer aux usagers. "Vous êtes nombreux à vous émuvoir de la présence d'herbes sauvages au sein des allées des cimetières, nous vous comprenons", avions-nous écrit, tout en rappelant bien que la commune se devait de respecter la Loi, même si, de fait, elle rend la gestion plus compliquée.

La transition est en effet difficile à gérer pour notre service des espaces verts. Et M. le maire avait bien précisé que l'entretien ne



▲ D'ici quelques temps...
(photo d'illustration).

pouvait être assuré par "une armée de binettes. Il faudrait mobiliser des effectifs trop importants, sans oublier les délais de réalisation, trop longs, et la pénibilité d'un tel travail, d'une époque révolue".

Sous quelle forme ?

Parmi les solutions alternatives étudiées, les élus ont retenu la **création d'allées végétales** dans un premier temps, avant de végétaliser l'ensemble. À l'image du nouveau cimetière, bien plus verdoyant que les anciens. Cet aménagement, soutenu par la Région, a également permis de mieux maîtriser l'écoulement des eaux pluviales provenant du haut du coteau (les cimetières Mersoïses sont construits sur une forte pente puisque nous sommes en vallée).

L'idée est donc d'enlever les graviers pour les remplacer par une

bande enherbée. L'investissement, pour le cimetière 3, s'élève à 18 174 €, en partie couverts par des subventions de l'État (DETR) et du Parc Naturel Régional Picardie maritime (PNR).

Le chantier devrait commencer en **septembre 2024**, dans la partie la plus haute de l'ancien cimetière (numéro 3), et la plus plate, ce qui va permettre d'acquérir l'expérience nécessaire pour décliner ensuite cette approche aux autres cimetières.

Les allées en gravillons vont être curées et un tapis de modules enherbés posé à la place, ne nécessitant qu'une tonte par an.

Le tapis atténuera aussi le côté assez minéral du cimetière pour lui donner un aspect plus naturel, ce qui s'insérera très bien dans le site global de la cavée de Blengues et des terres des falaises. ■

LE GRAND SITE DE FRANCE S’AFFICHE DÉSORMAIS À LA GALIOTE. D’AUTRES PANNEAUX D’INFORMATION, MUNICIPAUX, SONT POSÉS.



▲ Un panneau d’information “GRAND SITE DE FRANCE” posé à la sortie du Parking de la Galiote. Un bel exemple du savoir-faire du Grand site de France Baie de Somme : ce beau panneau d’information soulignant notre appartenance et nos richesses naturelles et environnementales. Le panneau est un tryptique qui tourne sur lui-même.

ÉROSION CÔTE CRAYEUSE ÉBOULEMENT DE FALAISE DANGER !

🇫🇷 Ville de Mers-les-Bains
🇬🇧 Town of Mers-les-Bains

BASSIN DE RÉTENTION / RETENTION BASIN

ATTENTION

ACCÈS STRICTEMENT INTERDIT

RISQUE DE NOYADE

WARNING

ACCES STRICTLY PROHIBITED

RISK OF DROWNING

◀ **Cavée de BLENGUES.** M. le maire a souhaité que soit clairement signalé le risque lié au bassin de rétention de la cavée de Blengues. Son accès est strictement interdit car les abords sont constitués de terre meuble et de végétaux, glissants et instables par forte pluie, avec un risque important de noyade (le bassin a pour fonction de capter les flux d’eaux de pluie qui dévalent du plateau pour éviter qu’ils se retrouvent en ville). Ainsi retenue, l’eau s’infiltrait lentement dans la nappe phréatique. Un système qui fonctionne particulièrement bien depuis sa création il y a plusieurs décennies.



▲ **En PIED DE FALAISE.** Suite aux constats effectués après un récent éboulement de falaise (des gens déambulaient sans conscience du risque pour aller voir l’éboulis de près), de rappeler par ces panneaux le phénomène d’érosion qui caractérise ce milieu fragile et donc le danger de circuler à moins de 50 mètres du pied en partie de falaises mortes, et à moins de 100 mètres en partie vive.

► Un panneau d'information sur la PIERRE DE FROIDEVILLE.

La pierre de Froideville, véritable pierre Seigneuriale mentionnant l'origine du blason de la famille Mython qui possédait le fief du même nom, méritait d'être expliquée aux usagers de la salle Ernest Dailly (où elle est scellée depuis sa récupération par les services de la ville lors de la destruction de la ferme).

C'est chose faite avec ce beau panneau posé à droite de la fameuse pierre.

L'explication de l'origine du blason de la commune y est donnée. Il s'agit d'une adaptation en 1962, par Jack Lebeuf, des armes des 4 familles seigneuriales Mersoises à la demande du conseil municipal, qui a adopté le blason ainsi proposé.



Des Mersois et passionnés par Mers ont publié sur les réseaux une aquarelle du XIX^{ème} siècle (voir en avant-dernière page). Elle donne un aperçu de ce qu'était la façade de la ferme avec sa grande entrée pour les voitures et chariots à cheval et surtout, du premier emplacement de la pierre elle-même : au dessus de l'entrée normale.

► **SUR LE FORUM BEVERUNGEN.** Le "Forum Beverungen", c'est cette belle toiture végétalisée derrière les immeubles "Marine" et "Trimaran", au coeur du quartier balnéaire. Certaines personnes y déambulent alors que ce n'est pas prévu pour, d'autant que le "Pas Japonais" (chemin de pierres isolées) est là pour assurer le passage éventuel de l'issue de secours du parking souterrain. M. le maire a souhaité rappeler, par le panneau d'interdiction ci-contre, la particularité de cet espace, ainsi que les plus élémentaires dispositions en matière d'hygiène : ne pas y laisser son animal de compagnie y faire ses besoins !

ORIGINE DU BLASON DE LA COMMUNE



LA PIERRE DE FROIDEVILLE, DE 1620 À NOS JOURS...

La **PIERRE DE FROIDEVILLE** ornait jusqu'en 1993 l'enceinte d'une vaste ferme, dite "de Froideville", à l'entrée de Mers-les-Bains, lieu d'origine de la commune selon l'historien Octave THOREL dans "Lettres sur Mers, Froideville, Blingues et Rompvil", 1891. Sauvée de la dégradation, elle a été restaurée puis scellée au sein de la salle officielle du conseil municipal en tant qu'un des éléments représentatifs de l'histoire de Mers.

La pierre daterait de 1620, soit 10 ans après l'assassinat d'Henri IV par Ravallac (sous Louis XIII donc). Il s'agit d'une sculpture d'inspiration médiévale soulignant la noblesse d'un riche propriétaire local, Richard MYTHON (1564-1636), Seigneur de Froideville. Un casque d'armure, signe de noblesse, muni de panaches pour que l'ensemble ait fière allure, est surmonté d'une licorne aux ailes déployées. Deux autres licornes encadrent le blason familial. C'est la présence du casque qui permet de retenir l'an 1620, qui correspond justement à l'anoblissement d'un bailli du comté d'Eu, Richard MYTHON, qui aurait commandé la pierre afin de le faire savoir.

Richard MYTHON était Lieutenant général au comté d'Eu, bailli vicomtal (1621) du comté d'Eu, c'est à dire représentant de l'autorité du roi, exerçant par délégation les pouvoirs de justice et militaires (officiers dits "de robe courte" : nobles chargés du maintien de l'ordre).

Cette famille est celle de propriétaires terriens, d'où la présence, au bas de la pierre, de sillons agricoles en évocation de son origine. Richard MYTHON est "Ecuyer Sieur de Froideville", charge qu'il transmettra à son fils Richard MYTHON, Secrétaire du Roi, décédé en 1656.

En héraldique, le blason des Mython se lit : "D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un croissant de même"; au fond bleu, séparé d'or, avec en haut deux roses d'argent et en bas un croissant de lune lui aussi en argent.

Le blason actuel de la ville de Mers-les-Bains a été dessiné par Jack Lebeuf à la demande du conseil municipal en 1962. Il s'inspire, pour son quart inférieur gauche, des armoiries des MYTHON relevées sur la pierre ; et de celles des autres familles seigneuriales Mersoises, les LATTAINANT seigneurs de Blengues (Blingues) et bien sûr les TORCY seigneurs de Mers. Seules les armes des LUCAS seigneurs de Romeval (Rompvil) n'ont pu être reprises faute de place.

Il existe aussi une "LÉGENDE DE FROIDEVILLE", écrite par Paul Sonniès dans un livret, "Les Serments du Baron de Froideville".

© ville de Mers-les-Bains. J. Bismare. 2023.



IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE MARCHER SUR LA TOITURE VÉGÉTALISÉE DU "FORUM BEVERUNGEN"

LE CHEMIN EN PAS JAPONAIS NE PEUT ÊTRE EMPRUNTÉ QU'EN SORTIE DE SECOURS DU PARKING SOUTERRAIN.



IL EST AUSSI INTERDIT DE L'UTILISER POUR LES BESOINS NATURELS DES ANIMAUX ! MERCI !

MERS-LES-BAINS CONFIRMÉE “FLEURISSEMENT REMARQUABLE” AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL : UNE BELLE SATISFACTION !



▲ Mme Régine Douillet, Arnaud Gredé, M. le maire et Ludovic Somont lors de la remise du prix “Fleurissement remarquable” à Albert.

C'est à Albert, dans l'enceinte du Théâtre du jeu de paume, que les **prix départementaux de l'édition 2023 des Villes, Villages et Maisons fleuris** ont été remis, mardi 5 décembre.

Tout comme en 2022 avec une première obtention du prix départemental, les efforts réalisés en 2023, -en termes de végétalisation et de fleurissement réfléchi et en adéquation avec les nouvelles directives de protection de l'environnement-, ont à nouveau porté leurs fruits : **notre station a obtenu une seconde et belle reconnaissance, celle de «Fleurissement remarquable» décernée par le jury départemental.**

M. le maire, l'adjointe au fleurissement et au cadre de vie Régine Douillet, le responsable du service Espaces Verts Arnaud Gredé et son adjoint Ludovic Somont sont volontiers allés chercher cette belle et nouvelle distinction, d'autant qu'elle s'ajoute à celle présentée en page précédente ! M. le maire et l'équipe municipale en sont ravis, et tiennent à souligner le bel engagement du service des espaces verts et de la propreté qu'anime son responsable Arnaud Gredé.

« Le nouveau regard porté par ses soins sur l'ensemble des équipements et massifs communaux n'y est pas pour rien, de même que l'excellente collaboration avec l'adjointe au maire, Régine Douillet. Notons aussi l'implication des scolaires dans cette démarche : les décideurs

Le Diplôme officiel a été remis à la délégation Mersoise...



n'y ont pas été insensibles» indique M. le maire.

Ce concours prend désormais différents éléments en compte. Il n'y a pas que le fleurissement. Il y a la biodiversité, les efforts sur l'eau, la suppression des produits phytosanitaires. Merci à tous et, espérons-le, en 2024, une 3ème distinction et une éventuelle 2ème fleur ! ■

MERS-LES-BAINS DÉCROCHE SA TOUTE 1ÈRE FLEUR AU JURY RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS. UNE BELLE RÉCOMPENSE POUR LA STATION !



© Benjamin Teissède

C'est officiel, et le précieux label a été remis le mercredi 6 Décembre à Mégacité à Amiens : après sa visite concluante en Juillet, le Jury régional des "Villes et Villages Fleuris" a attribué le LABEL "1 fleur", et avec ses félicitations, à la ville de Mers-les-Bains.

Dans le courrier d'annonce officiel, les co-présidentes du jury, les conseillères régionales Mady DORCHIES-VRILLON et Patricia POUPART, ajoutent "Nous tenons à saluer l'ensemble de votre équipe qui, chaque année, participe avec beaucoup de talent à l'amélioration du cadre de vie des Mersois et des touristes et qui contribue à l'image accueillante de la région Hauts-de-France".

C'est tout-à-fait l'esprit de notre démarche !

Une reconnaissance très attendue, espérée même et depuis longtemps, qui nous fait chaud au cœur, et qui vient récompenser les efforts du service des espaces verts animé par

l'adjointe au maire Régine DOUILLET, le responsable Arnaud GREDE et toute son équipe. Félicitations !

Une délégation d'élus avec bien sûr M. le maire, l'adjointe au fleurissement et au cadre de vie Régine DOUILLET et le service concerné se sont rendus à Mégacité pour recevoir le label au nom de la commune.

D'ici peu, un nouveau panneau, celui des "Villes et Villages Fleuris 1 fleur" va annoncer à chaque entrée de ville cette nouvelle et belle distinction.

Objectif : une 2ème fleur en 2024, bien sûr, d'autant que notre station pourrait largement y prétendre, selon le Jury lui-même : "La commune présente des atouts pour progresser rapidement dans la démarche". D'où la décision de passer à nouveau en 2024 au lieu de 2025.

En attendant, le jury a précisé les points qui ont retenu son attention. Il a noté pour Mers la bonne prise en compte des valeurs du label ainsi que

ses enjeux. Le circuit proposé à la visite a été jugé pertinent et bien organisé, le dossier de présentation de même, suivant bien la trame de la grille d'évaluation.

Le projet communal a été jugé **cohérent**, et le jury a noté la **motivation** de l'équipe municipale pour améliorer le **cadre de vie** des habitants, le tout en transversalité avec les différents acteurs locaux ou départementaux, le conservatoire du littoral ou encore le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.

Le jury a aussi pointé la qualité des réflexions et solutions techniques, dont la gestion différenciée avec une réelle prise en compte du patrimoine et du paysage.

In fine, le jury appelle à renforcer la présence d'arbres sur la station. Une démarche dans laquelle, justement, s'inscrit la végétalisation annoncée sur le tronçon en cours de réfection de l'avenue Marie et Pierre Curie. Et ce n'est pas fini ! Bravo ! ■

NOUS VOUS PROPOSONS RÉGULIÈREMENT UNE **SYNTHÈSE** DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR VOTRE PARFAITE INFORMATION.

• **CONSEIL DU 29 SEPTEMBRE 2023**

Comme annoncé et expliqué par M. le maire dans son édito du journal d'Automne 2023 n° 85, le conseil a décidé de majorer de 30 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les **résidences secondaires** et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Mers fait en effet partie des communes situées en **zone tendue** : elle subit un déséquilibre entre l'offre et la demande de logement. Le décret laissait à la commune un taux d'augmentation compris entre 5 % et 60 %, elle a choisi d'appliquer **30 %**, soit un juste milieu.

Il y a de fait besoin de recherche d'**équilibre entre l'habitat secondaire, touristique, et l'habitat à l'année**, tout aussi nécessaire pour faire battre le cœur de ville, celui des quartiers mais aussi des écoles et entreprises.

Pour rappel, avec les 27 maisons du Clos du Vert Coteau, les 19 logements de la résidence "Ten Wheel" située rue de l'Industrie, les 27 nouveaux logements de la résidence sénior ainsi que le nouveau quartier pavillonnaire de la Facette, les différentes équipes municipales ont travaillé depuis une quinzaine d'années en faveur du logement permanent.

La majoration de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires est aujourd'hui le **seul levier de fiscalité locale** qu'il reste afin de continuer cette



politique volontariste en faveur des résidents permanents.

Les derniers chiffres du recensement démontrent une augmentation du nombre de résidences secondaires. En effet, lors du recensement de 2009, elles représentaient **35 %** du nombre de logements et au dernier recensement en date de 2020, ce pourcentage était de **49.60 %** (43.60 % en 2014).

Par ailleurs, il est important de souligner que les logements vacants ont fortement diminué entre 2009 et 2020, ne représentant plus que 4.10 % (11.30 % en 2009).

De plus en plus de quartiers sont touchés et notamment les quartiers fleuris ou encore celui du Dépôt qui étaient jusqu'alors surtout résidentiels. Il n'est pas question de stigmatiser les résidents secondaires mais il est difficile de voir la commune devenir une ville "dortoir".

Il était important de saisir cette opportunité offerte par l'Etat car augmenter cette taxe signifie être actifs en faveur de cet équilibre entre les habitations secondaires, touristiques et à l'année. La Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires représente aujourd'hui un produit annuel de +- 677 213.00 €. Ce montant peut être traduit pour les 1 521 résidences secondaires par un montant moyen annuel de taxe d'habitation à 445.00 € par habitation. Une **augmentation raisonnée** de cette taxe, dictée par la nécessité d'amorcer un rééquilibrage devenu nécessaire, va permettre de financer de nouveaux logements abordables en location ou à l'accession à la propriété pour une population désirant vivre à l'année à Mers. ■



• CONSEIL DU 13 OCTOBRE 2023

C'est par une minute de silence que la séance a commencé, en hommage aux victimes et otages du conflit au Moyen-Orient. M. le maire a tenu à déclarer que la guerre ne résout rien et que la Paix ne s'obtient jamais durablement, sans la justice.

Les élus ont ensuite traité de l'acquisition du **rez-de-chaussée de la nouvelle résidence sénior**. Ce rez-de-chaussée comprend une **supérette** d'un peu plus de 300 m² ainsi qu'un **cabinet médical** d'une surface de 134 m², le tout acquis pour 675 000 € hors frais d'acte (pour lesquels la commune a obtenu environ 336 000 € de subvention de la part de l'Etat et de la Région Hauts-de-France).

Le gérant de la supérette devra verser à la commune un droit d'entrée de 15 000 € et le montant minimum des loyers est estimé à 30 000 € annuels.

Il s'agit d'une belle opération qui va permettre de revitaliser le coeur de ville. Il ne faut pas oublier les recettes des loyers des deux médecins qui permettront à cette opération de s'équilibrer dans des délais corrects. Ce projet démontre que la puissance publique participe à une opération équilibrée (tant dans la démarche que pour le côté financier) au service des mersois et de ceux qui y séjournent.

La séance est ensuite marquée par nombre de décisions purement administratives ou financières.

Divers : délégation de Service Public CINÉMA : le Conseil Municipal renouvelle M. DÉFOSSÉ, de la société CINEPIC, comme délégataire du Cinéma G. PHILIPPE à compter du 1er février 2024 et pour 8 ans. Notons la performance de la programmation qui assure le succès de cet établissement qui a enregistré **+ 8000** entrées en 2023 par rapport à 2022.

L'équipe actuelle donne entière satisfaction à tous égards et notamment pour les prestations annexes qui sont certes prévues au contrat mais qui sont toujours très bien accueillies dès lors qu'elles ne perturbent pas les représentations cinématographiques. Les élus rappellent que ce cinéma est accessible au plus grand nombre grâce à des tarifs très attractifs en comparaison aux grands complexes des plus

Résidence "AMSOM"



▲ Emplacement du futur cabinet médical Rue Lebeuf

grandes villes. Cet équipement représente une force d'attractivité pour la commune mais également pour le territoire. M. le Maire précise que les scolaires bénéficieront toujours de deux séances annuelles gratuites.

Divers : travaux d'effacement du réseau électrique et d'éclairage public des rues Ernest LESEC, de l'Industrie, de la République, Edouard BRANLY, André VASSEUR et rue MENESSIER (partie comprise entre la rue Charlemagne et la rue Ernest LESEC - Quartier du Dépôt).



Il s'agit de projets d'amélioration du cadre de vie des mersois, de continuer l'effacement des réseaux commencé il y a plusieurs années. La 1ère tranche de travaux a été votée en juin dernier. La part de financement de la commune s'élève à 334 980.00 € environ.

Après les travaux d'effacement réalisés au sein du quartier du Four à Chaux, la première tranche des travaux au sein du quartier du Dépôt devait débuter d'ici fin 2023. Ces opérations financières lourdes doivent être étalées dans le temps. Après le quartier du Dépôt, il restera à traiter d'autres voies dont une partie du quartier des Jardins Fleuris. Ces travaux sont attendus avec beaucoup d'impatience par la plupart des riverains.

Divers : le Conseil Départemental, par la voix des deux conseillers Monique EVRARD et Emmanuel NOIRET, informe de l'attribution de 300 000.00 € à la ville pour la requalification de l'Avenue Marie et

LE CONSEIL EN BREF...

Pierre Curie, au titre du fonds en faveur de l'attractivité des communes labellisées et reconnues "Petites Villes de Demain" et "Bourgs Structurants Samariens" et de 1 500.00 € au fonctionnement 2023 de l'école de musique, au titre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques de la Somme.

La commune remercie chaleureusement le Département et en particulier les deux élus du Canton de Friville-Escarbotin susmentionnés. ■

• CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2023

Cette séance de fin d'année a permis de traiter de divers points administratifs, financiers et réglementaires. Nous ne pouvons les reprendre ici, ce n'est pas l'objectif. Si besoin, vous pourrez en obtenir le détail sur notre site internet.

La séance a aussi traité de l'adhésion de la commune de Mers, pour 2024 à 2032, au **Grand Site de France Baie de Somme** dont elle est une des portes d'entrée.

Le Label Grand Site de France a été décerné au territoire en 2011, puis renouvelé en 2018. Attribué pour 8 ans, après avis de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, et du Réseau des Grands Site de France, ce label reconnaît la **stratégie touristique et le modèle de développement** fondé sur un juste équilibre entre les valeurs paysagères du territoire, ses activités et les savoir-faire locaux.

Il souligne **l'intérêt** de l'accompagnement d'activités économiques et sociales qui respectent les valeurs patrimoniales du site/paysage, la biodiversité, le patrimoine bâti et la culture locale.

Enfin, **il valorise une mise en tourisme** du territoire ancrée dans sa singularité, ses valeurs propres qui intègre visiteurs et habitants dans le cadre d'une démarche pérenne, respectueuse de la vie locale et



cohérente avec les objectifs de transition écologique.

Le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard est le gestionnaire du Grand Site de France Baie de Somme. Etre labellisé comme nous le sommes, c'est aussi pouvoir nous appuyer sur l'accompagnement des équipes professionnelles, (assistance, appui technique du Syndicat) sur certains de nos projets. C'est donc bien volontiers que la commune s'est prononcée pour son adhésion à la charte jusqu'en 2032.

M. le maire a aussi annoncé un premier chantier de **végétalisation** du cimetière (Le N° 3, celui du Haut).

La pose d'un tapis de modules enherbés ne nécessitant qu'une tonte par an débutera en Septembre 2024 (Lire les détails en page Travaux au début de ce journal municipal).

Enfin, le conseil valide aussi une **légère modification** des tarifs du **stationnement payant** comme suit :

▼ Tarif du 15/06 au 15/09 ▼

Durée limitée à 10 h.
Montant minimum : 1,40 €
45 mn gratuites 1 fois par jour
OU

DURÉE	TARIF
1 h 00 (*)	1,40 €
2 h 00	2,80 €
4 h 00	5,60 €
8 h 00	11,20 €
9 h 00	12,60 €
10 h 00	25,00 €

Payant tous les jours
de 10 à 20 h.

▼ Tarif du 16/09 au 14/06 ▼

Durée limitée à 10 h.
Montant minimum : 1,40 €
45 mn gratuites 1 fois par jour
OU

DURÉE	TARIF
1 h 00 (*)	1,40 €
2 h 00	2,80 €
4 h 00	5,60 €
8 h 00	11,20 €
9 h 00	12,60 €
10 h 00	25,00 €

Payant Samedi, Dimanche,
Jours fériés de 10 à 20 h.

* L'heure de stationnement est comptabilisée en prenant en compte la gratuité de 45 mn.
Forfait de post-stationnement : 25 €.

Le nouveau PRÉFET de la Somme en visite à Mers-les-Bains

C'est au coeur du Site Patrimonial Remarquable que l'on pouvait croiser, pour quelques heures en Octobre, le Préfet de la Somme M. Rollon MOUCHEL-BLAISOT.

Invités à prendre connaissance des gros dossiers en cours, les représentants de l'État, dont Mme la Sous-Préfète d'Abbeville Christine ROYER, ont achevé leur visite par une réunion de travail en mairie avec M. le maire et M. le député.



M. le maire évoque la DÉFENSE CÔTIÈRE sur France3 Picardie

La chaîne de télévision régionale France3 Picardie et la journaliste Yolande MALGRAS ont souhaité consacrer une émission aux problématiques de la gestion du trait de côte sur Mers-les-Bains et environs.

Interlocuteurs naturels sur ces questions ardues, M. le maire, vice-président GEMAPI de la Communauté de communes des Villes Soeurs et le président de celle-ci, M. Eddie FACQUE. L'émission a été diffusée le 22 Novembre en soirée.



La GESTION DE L'EAU à 100 ans abordée par l'art

Cela peut surprendre, mais c'est aussi une façon d'attirer l'attention du public sur les problématiques de la gestion de l'eau dans toutes ses déclinaisons, qu'elle soit un atout ou une contrainte, à l'horizon du siècle à venir.

Sur ce thème, une belle exposition de photos assortie de dessins d'enfants et de poèmes a été présentée durant une journée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard au Pavillon des Bains...



BRAVO À NOS COLLÉGIENS, À MME PESQUET, ET À LA SNSM !

Félicitations aux COLLÉGIENS !

Remise aux élèves de leur diplôme national du Brevet (DNB) par le Principal du Collège M. Porquier, le 18 Novembre, en présence des parents et de Mme Monique Evrard, conseillère départementale et adjointe aux affaires scolaires.

Au nom de la ville, Mme Evrard a offert aux élèves Mersois une carte-cadeau de 50 €, ainsi que deux places pour le Cinéma Gérard Philippe.

"Bravo à vous tous et bonne chance pour la suite !" indiquait-elle.



Bravo et merci, CHANTAL PESQUET !

Entrée au service de la ville en 1997 pour l'entretien des bâtiments puis en tant que personnel de cantine, titulaire le 1er Mars 2002, l'agent communal Chantal Pesquet a fait valoir ses droits à la retraite, effective au 31 Décembre 2023.

26 ans, ça se fête, ce qu'ont voulu les petits demi-pensionnaires de la cantine, qui lui ont fait une belle surprise : des dessins et petits cadeaux, et par là même, de beaux souvenirs.



Eric CHEVALLIER médaillé

Président de la SNSM du Tréport depuis 2010, Eric CHEVALLIER a été mis à l'honneur chez nos voisins Tréportais, car décoré de la médaille du Mérite maritime par l'Inspecteur général Manche-Mer du Nord.

Un hommage auquel M. le maire, invité, a volontiers participé, assurant M. Chevallier de toute sa sympathie.

Gendarme durant toute sa carrière professionnelle, Éric Chevallier a toujours fait sienne la devise de cette institution «Protéger, prévenir, secourir» et continue ainsi d'aider les autres.



L'Hommage de la TOUSSAINT

Les élus, dont M. le maire et M. le député, ont déposé une gerbe en hommage aux soldats disparus de tous les conflits, le 1er Novembre, jour de la Toussaint.

La Toussaint n'est pas qu'une célébration des disparus. Elle est aussi l'application de la loi du 25/10/1919 dite "loi relative à la commémoration et à la glorification des combattants morts pour la France au cours de la Grande Guerre". Elle est toujours en vigueur et étendue aux autres guerres et conflits.



Un 11 NOVEMBRE fleuri de 59 roses blanches...

11 Novembre 1918 - 11 Novembre 2023. Pour cet hommage, M. le maire a souhaité 59 belles roses blanches pour les 59 mersois, souvent très jeunes, qui n'ont jamais retrouvé leurs proches. "Morts pour la France, quel autre témoignage plus fort et authentique d'infini respect et de reconnaissance éternelle, que celui de nos enfants, plus de 100 ans après ?" indiquait-il. Plusieurs petits Mersois ont symboliquement déposé une rose autour du monument au mort central.



...et des MÉDAILLES remises par l'UNC

Président de la section de l'Union nationale des Combattants, Michel Verdier a procédé à une remise de médailles à plusieurs de ses membres, à l'issue de la commémoration : Maurice BRETON, Henri LANCIEN (30 ans porte-drapeau). Cartes de Veuves Mmes Chantal BOULAY, Gilberte BOULINGUIER, Gabrièle DUBUC. Henri LANCIER (Mérite UNC Grand Or), François DANGREVILLE et Xavier Becquet (Mérite Argent), Paul LELONG et Gilberte BOULINGUIER (Mérite Bronze). Félicitations !



▲ M. Michel VERDIER, Président, a reçu le Mérite UNC Vermeil.

HOMMAGES AUX ENSEIGNANTS, À NOS POMPIERS.

Hommages : Dominique BERNARD et Samuel PATY

Un hommage Citoyen a eu lieu le Lundi qui a suivi le terrible assassinat du professeur Dominique Bernard, faisant écho de façon insupportable à celui de Samuel Paty. Elus et Mersois ont rendu hommage aux deux enseignants au pied même de la mairie, rappelant la devise de son fronton, "Liberté, Égalité, Fraternité". Une minute de silence a été observée en mémoire des deux enseignants.



471 SORTIES POUR LES POMPIERS EN 2023



Réussite aux stages brevet national jeunes sapeurs-pompiers : Sapeur Ansard Erwan, Équipier Secours Routier : Sergent Devismes Clément, Sauveteur animalier Niv 1 : Sergent Delaittre Sébastien. 1ère classe : Sapeur Fleutre Théo. Médaille de Bronze pour 10 ans de service : Caporal/chef Bourdeaux Gwelan, Caporal/chef Roix Morgan, Sergent Devismes Clément, Sergent/chef Cova Nicolas. Médaille d'honneur de l'union de la Somme pour acte de bravoure : Adjudant Bertrand Raphaël et Sergent/chef Fleutre Thomas.

Les pompiers ont célébré leur Sainte-Barbe, fin Novembre. L'occasion pour leur chef le Capitaine Ducroix, aux côtés des élus dont M. le maire et l'adjoint Reynald Dautresire, de dresser un premier bilan, même si l'année n'était pas terminée.

471 sorties, 32 Pompiers mobilisés pour 325 secours à personnes, 18 accidents sur la voie publique, 71 incendies, 47 interventions diverses

et 10 sauvetages en mer, autant dire que l'année n'a pas été de tout repos. D'autant que certains sont même allés prêter main forte à l'extérieur, comme Thomas Fleutre en Pyrénées Orientales, ou encore Christophe Laboulais, Raphaël et Michaël Bertrand, Yanis Cléret, Morgan Roix et Lucas Somont dans le Pas-de-Calais pour intervenir auprès de leurs collègues Pompiers auprès des

très nombreux sinistrés inondés. M. le maire a volontiers rappelé toute l'importance d'avoir le corps des Pompiers Mersois à ses côtés, toute l'importance qu'il revêt pour les Mersois bien sûr, mais pas seulement : pour les gens des alentours aussi lors de diverses interventions (telle celle au Tréport, qui avait permis de sauver de la noyade une dame tombée dans le port).

PHILIPPE LOTTIN MÉDAILLÉ OR POUR 25 ANS DE DIRECTION.

Lors du concert de Noël à l'église, remise en état depuis l'incendie qui avait couvert de suie l'entièreté de l'édifice, et devant un large public, M. le maire a médaillé d'Or le directeur de l'école de musiques et de l'Harmonie municipale Mersoise Philippe LOTTIN au nom de la Confédération Musicale de France.

Le chef d'orchestre a en effet reçu la **médaille d'Or de Directeur musical d'Harmonie** pour 25 ans d'activité. Une distinction qui vient aussi souligner la personnalité même de Philippe LOTTIN, toujours agréable, dynamique. Avec tous les musiciens, les bénévoles et le président Thierry Ridereau, ils relèvent tous les défis, répondent autant que possible aux sollicitations de la ville.

Entré en mars 1996, en qualité de professeur de musique, Philippe Lottin a mené l'Harmonie de Mers, qui a fêté en 2023 ses 140 ans d'existence, jusqu'à la Division supérieure, soit aux portes de l'Excellence (plus haut niveau amateur). En 2017 au concours national des ensembles



musicaux à Maillé (Vendée), la formation avait obtenu le 1er prix et le prix spécial du jury. Un nouveau défi attend d'ailleurs les 65 musiciens en mai prochain : ils participeront au concours de Saint-Apollinaire, près de Dijon, pour tenter d'**aller plus loin encore**.

« Philippe Lottin a su transmettre sa passion, avec beaucoup de patience et de dévouement » rappelait volontiers M. le maire.

Thierry Ridereau le confirme : « Il a su transmettre sa passion, avec beaucoup de patience et de dévouement. Il a cru en nous, a su nous faire progresser pour un résultat inattendu pour beaucoup d'entre nous. ».

Il a aussi rappelé que certains musiciens venaient avec leurs enfants en répétition, et que beaucoup d'entre eux avaient rejoint les rangs de l'harmonie. La relève est assurée". ■

La nouvelle Ministre des Handicapés Fadila KHATTABI visite la Maison de Vincent

Mi-Décembre, accueil Republicain chaleureux pour **Fadila KHATTABI**, nouvelle ministre déléguée aux Personnes handicapées, par M. le maire et la Conseillère départementale Monique EVRARD.

Outre Mme la sous-Préfète d'Abbeville Christine ROYER, étaient aussi présents le président de la CCVS Eddie FACQUE, l'élus Emmanuel NOIRET, le Président du Département Stéphane HAUSSOULIER et la présidente des Maisons de Vincent Hélène MÉDIGUE.

La ministre a volontiers répondu à l'invitation des Maisons de Vincent,



ce type de structure étant encore rare en France, et donc à promouvoir et développer. Hélène Médigue lui a présenté et fait visiter. De fait, la mission de cet équipement



est d'héberger au sens large de jeunes majeurs atteints du trouble du spectre autistique, mais pas seulement, car des ateliers encadrés favorisent évolution et progression. ■

LES ÉLUS RÉCOMPENSENT LES TRAVAILLEURS D'ADI SOMME.



Les Maires d'Ault et de Woignarue, M. Marcel LE MOIGNE et Mme Dominique MALLET, ont aussi souligné la qualité des chantiers réalisés dans leurs communes respectives.

En fin d'année, l'équipe municipale, M. le maire et la conseillère Départementale Mme Monique EVRARD, mais aussi l'adjoint aux services techniques Reynald DAUTRESIRE, les agents communaux Laurent FILTNER et Arnaud GREDÉ ont reçu en mairie tous les travailleurs et encadrants de l'Association Départementale d'Insertion de la Somme (ADI Somme).

L'objectif : souligner l'**excellent travail** réalisé par toute l'équipe animée par Nicolas BRUVIER sur divers chantiers Mersois, ceci en présence de Mme Delphine PIGNON, directrice d'ADI Somme.

Présidé par M. le maire, ADI Somme est un renfort précieux pour nombre de chantiers pour lesquels la seule main d'œuvre communale ne suffirait pas. Pour Mers, notons l'aide à l'installation des structures des grands événements comme la Fête des Baigneurs, le marché des Traditions, le désherbage des cimetières, ou encore la pose des planchers

des cabines de plage, la réalisation des nouveaux vestiaires du club de foot, etc... En présence des Maires des communes d'Ault et de Woignarue, M. Marcel LE MOIGNE et Mme Dominique MALLET, M. le Maire de Mers et ses collègues élus ont félicité et récompensé les encadrants et bénéficiaires de cette association pour leurs belles actions de **réinsertion professionnelle**.

“Si vous n'étiez pas là, nous ne parviendrions pas à obtenir ce que nous souhaitons, répondre aux souhaits des élus bien sûr, mais aussi et surtout aux attentes de la population. Je vous vois,

lorsque vous intervenez, vous êtes mobilisés et vous savez, cela se voit tout de suite”. M. le maire tenait à appuyer aussi sur ce que peut apporter l'Association Départementale d'Insertion en termes de sociabilisation, d'apprentissages, de formation et donc de renforcement des chances de **retrouver un emploi pérenne et satisfaisant**.

Ce que confirmait la commune de Ault, qui a intégré dans ses effectifs 5 agents issus d'ADI Somme, dont un en charge de tâches complexes de comptabilité.

Comme quoi l'insertion est bel et bien une belle réalité. ■

GUY ET MICHELLE RAMEAU ONT CÉLÉBRÉ LEURS 60 ANS DE MARIAGE EN MAIRIE. BRAVO À CE COUPLE AUSSI DYNAMIQUE QUE SYMPATHIQUE.

Né en Août 1940 dans le 11ème à Paris, Guy RAMEAU, hôtelier domicilié à Eu, épouse à Mers-les-Bains, le 21 Octobre 1963, Michelle FERTEL, coiffeuse, née à Mers-les-Bains en Février 1943.

Aujourd'hui domiciliés à Mandelieu, c'est pourtant dans la ville où ils se sont mariés, et où ils avaient déjà fêté leurs noces d'or en 2013, qu'ils ont souhaité célébrer leurs noces de diamant.

L'occasion pour M. le maire d'évoquer le parcours de ce sympathique couple, avec notamment quelques anecdotes.

La jolie mersoise Michelle est bien courtisée tandis qu'à Eu, un jeune homme fait parler de lui. Il a une mobylette et porte un blouson noir ! Tout se sait dans les trois villes sœurs et la jeune Michelle se demande bien qui est ce garçon ?

Quelques temps après, les deux se retrouvent invités à une surprise party où il lui propose de danser un rock ! Sur la piste de danse, Guy arrive à décocher un baiser ! Michelle n'en revient pas et est séduite par l'audacieux.

Puis les parents de la jeune fille, André et Julienne Fertel, reçoivent le jeune homme à déjeuner car «ça semble sérieux».

Lorsque le 21 octobre 1963, ils se disent oui, le père de la mariée glisse à l'oreille du jeune époux : « tu as intérêt à rendre ma fille heureuse ! ». Le voilà prévenu.

Les débuts d'un jeune couple ne se font pas sans pleurs lorsque l'on est très attaché à sa famille surtout que Guy et Michelle s'ins-



tallent à Charleville-Mézières, "au bout du monde" !

La réussite sociale arrive vite car, en prenant les rênes de "La Présidence" à Dieppe, Guy est le plus jeune directeur d'hôtel de France.

Un poste est vacant pour Michelle qui se révèle une parfaite gouvernante à la tête d'une vingtaine de femmes de chambre.

Autre temps, autres mœurs, ils ne comptent qu'un seul salaire pour les deux emplois, travaillent six jours par semaine et gardent le mercredi pour être avec leurs enfants : Franck, né en août 1965 et Hugues, né en octobre 1967.

De Dieppe à Rouen puis de Rouen à Paris, leur vie de dur labeur a quand même été ponctuée de quelques coups du destin, de chance même.

Ils auront la chance de parcourir le monde dans des conditions incroyables, dans les hôtels de luxe, reçus par leurs amis qui partagent la même profession de directeur.

Sans aucune nostalgie, ils revivent aujourd'hui leurs émotions en parlant avec les nouveaux globe-trotters, avec même une charmante insouciance lorsqu'ils se renseignent.

« Vous avez dormi dans ce palace ? Ah quel dommage, c'est magnifique ... ». « Je n'ai pas envie de retourner au Japon, j'y suis déjà allé trois fois ! » sont les phrases que l'on pouvait entendre.

L'équipe municipale leur a remis quelques cadeaux avant le verre de l'amitié.

Nous leur renouvelons toutes nos félicitations.

GUY ET MONIQUE DUPLESSIS ONT CÉLÉBRÉ LEURS 60 ANS DE MARIAGE. BRAVO À CE COUPLE ENGAGÉ DEPUIS TOUJOURS.

C'est beau, et cela devait être souligné. Anciens commerçants de la « Mercerie Duplessis-Gesson », bien connue par nombre de Mersois et un des piliers du commerce local, bénévoles associatifs connus et reconnus, **Guy et Monique DUPLESSIS** ont célébré en mairie, samedi 18 novembre, leurs 60 ans de mariage.

Aux côtés de leur famille et amis, M. le maire Michel Delépine a retracé le parcours de ce couple exemplaire "qui a clairement marqué la vie de notre cité mais aussi celle de la Paroisse ».

Né en 1938, originaire de Saint-Rémy-Boscrocourt, Guy Duplessis gagne Mers après son service militaire de 28 mois : 14 en France et 14 en Algérie.

Il y rencontre Monique Tisserand, née en 1937 à Château-Thierry, dans la mercerie que tiennent ses parents. Les deux jeunes "se fréquentent", comme on dit alors, avant de s'unir en 1963. Naîtront deux garçons : Hervé, directeur des services techniques communaux, *et François, tragiquement disparu en 1984.*

Ouvrier durant 13 ans à la verrerie Desjonquères, Guy Duplessis rejoint finalement son épouse à la mercerie et sur les marchés durant 25 ans.

Puis, après avoir tenu le vestiaire de la Croix-Rouge locale pour aider les plus démunis, ils sont aussi membres, depuis 30 ans, de l'association des Compagnons de Saint-Martin qui s'occupe du Patrimoine religieux de Mers.



"Nous en avons fait, durant des années, grâce à vous !" rappelait M. le maire, également président de l'association, ajoutant « Et le couple était toujours actif au mois d'octobre dernier, aidant encore à la vente des brioches sur la voie publique en faveur des Papillons Blancs ! ».

Guy Duplessis a aussi présidé 25 ans l'association locale des anciens combattants et a aussi été membre du Surf-casting club.

M. le maire a aussi souligné "la fidélité et la constance des services rendus par le couple au bénéfice de la Ville notamment lors des repas des Aînés.

Et ce, quels que soient les équipes municipales et les maires en place, bref le sens du service et de l'intérêt général sans aucune préférence : être utile et servir sa ville

avant tout ! ». Ce sympathique couple compte aujourd'hui deux petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

L'équipe municipale lui a remis quelques cadeaux avant le verre de l'amitié. Nous lui renouvelons toutes nos félicitations. ■



C'ÉTAIT EN FIN D'ANNÉE 2023 : RETOUR SUR CES DERNIERS MOIS.

● **TÉLÉTHON : 3 307,90 € récoltés !!!**



▲ Merci au coordinateur Jean-Luc ROCQUE-PAYEL, à Frédéric QUINZIN, Mers Mélodies, Les Pebbles, l'Harmonie municipale, à toutes les associations participantes et bien sûr aux bénévoles, ils se sont investis avec générosité pour le téléthon, relancé cette année par différents concerts et actions. La somme totale récoltée pour l'Association Française contre les Myopathies (AFM) est de 3 307,90 €. Bravo à tous et à l'année prochaine !

● **MARCHÉ DES TRADITIONS : énorme succès !**



▲ Pas besoin de revenir massivement, au moment où vous lisez ces lignes, sur le marché de Noël et des traditions organisé par le service culturel municipal mi-Novembre. Juste dire qu'il a été, à nouveau, un événement majeur de la fin d'année sur notre station, avec une foule d'exposants et de visiteurs, pour des moments des plus chaleureux.

C'ÉTAIT EN FIN D'ANNÉE 2023 : RETOUR SUR CES DERNIERS MOIS.

● **SALON DU LIVRE d'Automne au Pavillon des Bains : le top !!**



▲ Organisé début Novembre au Pavillon des Bains pour la 1ère fois, sous la houlette de Jean-Claude FLAMENT et une formidable équipe de bénévoles, le salon du livre d'Automne a été un succès complet, accueillant nombre de lecteurs avides de connaissances et de bons bouquins pour tous publics.

2024 : Rencontres littéraires d'été 20 & 21 Juillet et 24 & 25 Août, Salon d'Automne le 10 Novembre.

● **REPAS DES AÎNÉS :
beau moment de convivialité**

C'est au restaurant "La chocolaterie" du Casino de Mers-les-Bains, et sur plusieurs jours, que plusieurs centaines de nos aînés Mersois ont été accueillis pour le traditionnel repas de fin d'année, mi-décembre.

Les élus dont M. le maire et la 1ère adjointe Monique Evrard ont volontiers accompagné les aînés lors de ce beau moment de convivialité, toujours très attendu et très fréquenté.



● **COLIS DE FIN D'ANNÉE :
un choix apprécié**

Plusieurs centaines de beaux et chaleureux colis de Noël ont été offerts, mercredi 20 Décembre, à nos aînés Mersois, en individuel ou en couple.

La distribution a été assurée par le personnel communal, ainsi que Mme Monique Evrard, adjointe aux affaires sociales.

L'occasion de témoigner amitié et respect à nos aînés, lesquels nous font le plaisir de beaucoup apprécier cette attention à leur égard.



● **ANIMATIONS SYMPAS**
avec le Syndicat d'Initiatives

En fin d'année, les bénévoles du Syndicat d'Initiatives de Mers-les-Bains, une des plus anciennes associations locales aujourd'hui présidée par Mme Robert, proposaient un après-midi récréatif avec jeux géants à destination des enfants de 6 - 11 ans.

Les enfants étaient ravis.

Un petit goûter leur a été offert et ils sont repartis avec un sachet de pièces en chocolat.

—

Début Novembre, c'est un très bel atelier de confection de Cerf-volants qui était là encore proposé par les bénévoles.

Une quinzaine d'enfants y a volontiers participé.

Seul souci, la tempête qui n'a pas permis aux enfants de tenter de faire voler leurs réalisations comme lors des années précédentes.

Un petit goûter a été offert à chaque enfant qui est bien sûr reparti avec son cerf-volant.



Le Syndicat d'Initiative est porteur d'une longue tradition d'organisation de belles animations à destination des enfants : des concours de château de sable, de cerf-volants, petits jeux, etc. Dans les années 90, il offrait aussi des mini-jeux olympiques l'été.



● **MÉDIATHÈQUE**
beau moment "chez l'Ours"

Mercredi 03 Janvier, les enfants étaient à la médiathèque pour "Tous chez ours", une sympathique histoire écrite et racontée par Ghislaine Lamotte, illustrée par Thierry Lamotte.

Un gros ours s'éveille après son long sommeil d'hiver, prêt à vivre une nouvelle année en compagnie de ses amis de la forêt. Aussitôt sorti de sa caverne, un petit nuage vient se poster au dessus de sa tête et ne le quitte plus. Mais que lui veut-il ?

Un joli moment avec goûter pour bien débiter l'année.



AU PROGRAMME CES PROCHAINS MOIS...

• **Mardi 13 février**

Mardi gras - Lectures – atelier créatif et crêpes

Venez déguisés ! A partir de 15 h

Entrée gratuite

Inscription souhaitée auprès de la médiathèque

A l'espace J. Prévert / Médiathèque – Rue Paul Doumer

Tél. : 02 35 50 08 46 / mediatheque@ville-merslesbains.fr



• **Samedi 24 février**

Atelier Contes et Cinéma

15 h – 16 h 30

Participation : 5 €

Association "Les Accordeurs d'images" en partenariat

avec la médiathèque. Goûter à l'issue de l'atelier.



• **Mardi 27 février**

Conférence « L'art à tous les égards ! Georges de la Tour (au-delà de la lumière) (1/3) »

De 15 h à 17 h – Médiathèque / espace J. Prévert

Animée par Lionel Girard, Licencié Histoire de l'art, diplômé de l'ENSBA / Paris.

Cycle de 3 conférences proposé par L'Université Populaire Eu-Mers-Le Tréport

Participation 15 € pour les 3 conférences

Information et réservations :

<http://www.universite-populaire-eu-mers-treport.org>

• **Samedi 2 mars**

Café Lecture

Venez partager vos derniers coups de cœur lecture le temps d'un moment convivial.

De 15 h à 17 h – Médiathèque /

Espace J. Prévert - Entrée libre

Médiathèque de Mers-les-Bains

Espace J. Prévert / rue Paul Doumer / tél : 02 35 50 08 46

mediatheque@ville-merslesbains.fr



• **Du 9 au 25 mars**

Printemps des Poètes « La Grâce »

Médiathèque de Mers-les-Bains



• **Mardi 26 mars**

Conférence « Il n'y a pas qu'Apollon !

Mythologies grecque et romaine : la théogonie» (2/3)

De 15 h à 17 h – Médiathèque / espace J. Prévert

Animée par Suzanne Thivellier-Pérrin, historienne chercheuse indépendante

Cycle de 3 conférences proposé par L'Université

Populaire Eu- Mers-Le Tréport

Participation 15 € pour les 3 conférences

Information et réservations :

<http://www.universite-populaire-eu-mers-treport.org>

• **Dimanche 31 mars**

Chasse aux œufs de Pâques

à 12 h dans le jardin d'enfants

Age maximum 12 ans

Proposé par le Service Culturel de Mers

en partenariat avec l'association FestiMers



• **Samedi 6 avril**

Café lecture

Venez partager vos derniers coups de cœur

lecture le temps d'un moment convivial.

De 15 h à 17 h – Entrée libre



• **Samedi 20 avril**

Atelier Contes et Cinéma

15 h – 16 h 30

Participation : 5 €

Association "Les Accordeurs d'images" en partenariat avec la médiathèque. Goûter offert à l'issue de l'atelier.

• **Mardi 23 avril**

Conférence « L'art à tous les égards ! Lire un tableau de la Renaissance (2/3) »

De 15 h à 17 h – Médiathèque / espace J. Prévert

Animée par Lionel Girard, Licencié Histoire de l'art, diplômé de l'ENSBA / Paris

Cycle de 3 conférences proposé par L'Université Populaire Eu- Mers-Le Tréport

Participation 15 € pour les 3 conférences

Information et réservations :

<http://www.universite-populaire-eu-mers-treport.org>

• **Samedi 4 mai 2024**

Café Lecture

Présentation de la sélection des villes sœurs à la Médiathèque. Venez partager vos derniers coups de cœur lecture le temps d'un moment convivial.

De 15 h à 17 h – Entrée libre

• **18 – 19 mai 2024**

Pentecôte en Kilt

A Mers-les-Bains et au Tréport (à confirmer)

Défilé, campement, marché celtique, jeux écossais...

Association loi 1901 « Rassemblement celtique »

Siège social : Mairie du Tréport Tél : 06 74 00 76 80



► Liste non exhaustive. Au moment où nous mettons sous presse, des événements peuvent nécessiter d'être confirmés. Veuillez consulter, en temps utile, notre page Facebook, notre site internet merslesbains.fr ou l'Office de tourisme au 02.35.86.05.69.

Médiathèque de Mers-les-Bains
Rue Paul Doumer - 80350 Mers-les-Bains

Espace Jacques Prévert
Rue Paul Doumer / tél : 02 35 50 08 46
mediatheque@ville-merslesbains.fr

<https://bibliotheques.villes-soeurs.fr>
www.merslesbains.fr
<https://www.facebook.com/merslesbains>
<https://www.destination-letreport-mers.fr>

ILS EXPOSENT...

• 2 Février / 3 Mars 2024

Francine DESLANDES
Peintures



Expo Evènement

• 8 Mars / 1er Avril

Philippe CHARPENTIER
Peintures



• 5 Avril / 12 Mai

Sylvain AGEORGES
Photographies



Espace Côté Plage

• 8 Mars / 1er Avril

Gérard DELIGNIÈRES
Sculptures



• 5 Avril / 12 Mai

Arnaud BRETZNER
Sculptures

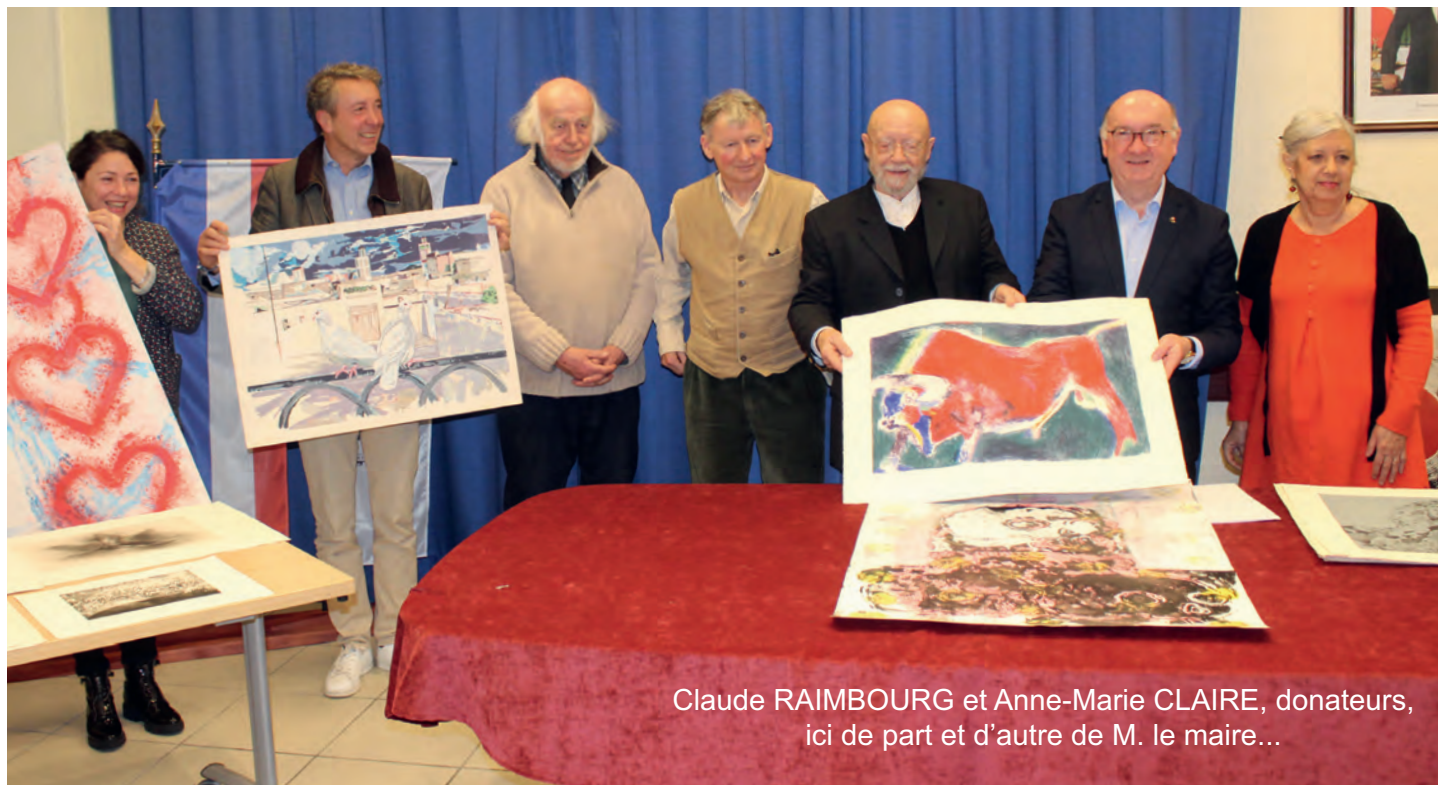


**ESPACE
JACQUES-PREVERT**

RUE PAUL DOUMER 80350 MERS-LES-BAINS
02 35 50 08 46
SERVICECULTUREL@VILLE-MERSLESBAINS.FR



GRÂCE À UN DON EXCEPTIONNEL DE PRÈS DE 90 OEUVRES,
LA STATION VA DISPOSER D'UNE ARTOTHÈQUE.



Claude RAIMBOURG et Anne-Marie CLAIRE, donateurs, ici de part et d'autre de M. le maire...

Grâce à des bénévoles passionnés, tels Xavier et Odile DEBEAURAIN, et à de sympathiques mécènes, artistes ou amateurs d'art, Mers-les-Bains va bientôt disposer de son Artothèque personnelle !

Le 20 Novembre en mairie, Claude RAIMBOURG et Anne-Marie CLAIRE, graveurs d'estampes, ont fait donation de près de 90 oeuvres de leur collection personnelle à la municipalité.

Un don exceptionnel qui jette les bases d'une future artothèque, car il vient judicieusement rejoindre les collections de l'Hôtel de ville.

Composées d'une part d'oeuvres de la donation de feu Claude LARCHER, et d'autre part d'autres dons et même d'achats selon intérêt, celles-ci permettent une décoration de qualité de l'Hôtel de ville tout en accroissant son patrimoine artistique et culturel.

Le principe d'une **artothèque**, c'est que les oeuvres ainsi possédées, dûment enregistrées, pourront alors

être prêtées à des particuliers, des entreprises ou encore des écoles. Comme un livre de bibliothèque !

Oeuvres d'amis artistes ou d'anciens élèves graveurs, les gravures ont officiellement été réceptionnées par M. le maire et l'adjoint à la culture Jean-Gabriel ROLLERI lors d'une petite réception bien sympathique.

"Je n'ai jamais apprécié le fait de détenir des oeuvres et de les laisser dans un placard sans jamais les montrer, les partager. Car c'est ainsi qu'elles vivent !"
Claude RAIMBOURG.

Parmi les oeuvres, quelques noms prestigieux comme HAMBourg, DOMETTI, LAFFLY, et des artistes Marocains, Abdallah SADOUK et Ahmed BEN YESSEF. Sans oublier les très prestigieux Jacques LE CHEVALIER ou encore Meki MEGARA.

D'autres artistes ont offert des oeuvres, tels Michèle BATTUT, Patrick LANNEAU, Bernard LORJOU, Michel



Sympathique et discret, féru d'Art, Xavier Debeaurain est un atout pour la commune...

MOSKOVTCHEKNO ou encore Jacques VIMARD.

Les modalités de fonctionnement de la future Artothèque de Mers seront connues en 2024. ■

C'EST UNE ASSOCIATION MERISOISE QUI RAYONNE ALENTOUR, AVEC UNE ACTIVITÉ SPORTIVE RÉGULIÈRE : **LE BOULE CLUB DES VILLES SOEURS.**



A Abbeville contre Dunkerque en N2



Les Mersois en Coupe de France



Contre Marly à domicile, le BCVS vainqueur

Après une belle année 2023, le Boule Club des 3 Villes Soeurs (BCVS) a démarré le renouvellement des licences 2024 : 33 euros pour l'année, gratuit pour les enfants jusqu'à 17 ans.

L'entraînement entre licenciés du club se fait toute l'année les lundi, mercredi et vendredi.

"Nous sommes en championnat d'hiver interne tous les samedis jusqu'au 2 mars" indique la présidente Nathalie DELAPORTE.

Le BCVS organise, du 1er juillet au 31 août, des concours en 4 parties (doublettes formées) tous les lundi, mercredi et vendredi.

Du 14 mars au 12 mai : championnat (provençale doublette triplète ainsi que tête à tête doublette triplète mixte pétanque, et aussi les vétérans)

- Concours officiels 2024 -

- Vendredi 7 juin au stade, doublette fédérale vétéran de plus de 55 ans à 14 h.

- Vendredi 21 juin concours fédéral en doublette à 14 h.

- Dimanche 30 juin fédéral tête à tête et tête à tête féminin à 14 h.

- Dimanche 7 juillet concours triplète en hommage au regretté Laurent PLANCHE au stade du Tréport (Ouvert à tous).

- Vendredi 6 Septembre, pour la 1ère fois, championnat de somme vétéran en tête à tête à 9 h 30.

Pour la première fois, en 2024 le Boule Club des Villes Soeurs participera à la coupe de France provençale et aussi au championnat des clubs provençaux. Il démarrera la coupe de

France le 23 mars "en espérant faire aussi bien que cette année". Le championnat des clubs de pétanque démarrera le Samedi 14 septembre à Bouvaincourt/Bresle.

Le BCVS aligne :

- 1 équipe senior en régionale
- 1 équipe féminine en régionale
- 1 équipe vétéran en régionale
- 1 équipe en division 1
- 2 équipes en division 3
- 2 équipes en division 4
- 1 équipe vétéran en division 3

Le Club est aussi ravi d'avoir parmi ses membres deux cadets champions de Somme en tête à tête et triplète : Malick SARR et Téo POUILLY, et une équipe de vétérans championne de Somme en triplète. Bravo !!

“FESTIRIDE” ET CORRIDA MERSOISE ONT RYTHMÉ LA FIN DE L’ANNÉE.



▲► Il fallait être motivé et réactif, lors du week-end des 21 et 22 octobre, pour le **FESTIRIDE** qui avait déjà dû être reporté, depuis Juillet, à cause des conditions météorologiques. Motivé et réactif, en effet, pour exploiter le créneau offert de nouveau par une météo fort capricieuse. Qu’à cela ne tienne, les riders ont profité de ces conditions particulières pour glisser sur des spots insolites, et nous offrir un spectacle inaccoutumé, profitant même des flaques d’eau pour se faire plaisir !

● **CORRIDA Mersoise du COB : pur plaisir sportif !**

Organisée le 9 décembre en partenariat avec notre service Sports et le Comité Olympique de la Bresle (COB 76), la Corrida Mersoise a confirmé l’attrait des sportifs locaux et des environs, certains même venus de loin, pour cette animation des plus sympathique.

M. le maire et notre adjoint aux sports Thierry Willems ont assisté à la Corrida. Merci aux sportifs et bien sûr au président Jacky Wattebled et aux bénévoles du COB qui ont fort bien encadré cette belle manifestation au coeur-même de notre station.



JANVIER 1944 : UNE (TRISTE) PAGE D'HISTOIRE MERISOISE AVEC LA FAMILLE BÉHAR, DÉPORTÉE À AUSCHWITZ.

La famille **BEHAR** est réfugiée du nord de la France en 1940. Le père, Marchodée BEHAR, est né à Jérusalem en 1899.

Il avait épousé Victoria FUENTES née en 1897 à Constantinople (Turquie).

Le couple fut naturalisé français, par décret en 1937, alors qu'il était domicilié à Maubeuge.

Trois enfants naîtront de cette union, Isidore à Mar-



seille en 1917, Albert en 1922 et Léa en 1927, tous deux à Maubeuge.

La déclaration de la guerre force la famille à s'éloigner et c'est à **Mers-les-Bains**, au 13 rue Nationale, qu'elle trouve refuge en 1940.

Elle habite une maison discrète au fond d'une petite cour qui se trouve à environ 200 mètres du siège de la Kommandantur.

En 1943, la Gestapo vient arrêter Albert, mais celui-ci est à la pêche. À la place, elle appréhende Isidore qui va partir en Allemagne faire le STO (Service du Travail Obligatoire). Les

deux frères sont catholiques ce qui leur vaudra d'échapper à la déportation.

Leurs parents et Léa sont de confession juive et ils sont contraints de porter l'étoile jaune obligatoire depuis le 28 mai 1942.

Marchodée BEHAR est arrêté le 4 janvier 1944 avec son épouse Victoria et leur fille Léa.

Tous trois sont transportés par le "convoi 66" au départ de Drancy vers Auschwitz le 20 janvier 1944



et déclarés morts à Auschwitz le 25.

Seul un quart des déportés entrera effectivement dans le camp, puisque les autres furent directement gazés.

Marchodée Béhar avait 45 ans, Victoria 47 et Léa 17.

Les wagons plombés emportèrent ce 20 janvier 1.153 Juifs. Il s'agit du premier transport de l'année 1944.

Il s'inscrit au sein de la réorganisation de la « solution finale ».



▲ La famille BEHAR



◀ Victoria, Léa, Marchodée

Le "convoi 66" emmena à Auschwitz 539 femmes (47%) et 614 hommes (53%). Parmi eux, 81 étaient âgés de moins de neuf ans (7%) dont 8 de moins de deux ans.

Les 1.153 Juifs furent capturés selon différentes méthodes, des arrestations individuelles ou familiales menées par des Allemands (Gestapo, Feldgendarme-

rie) et aussi des Français (policiers, gendarmes, miliciens).

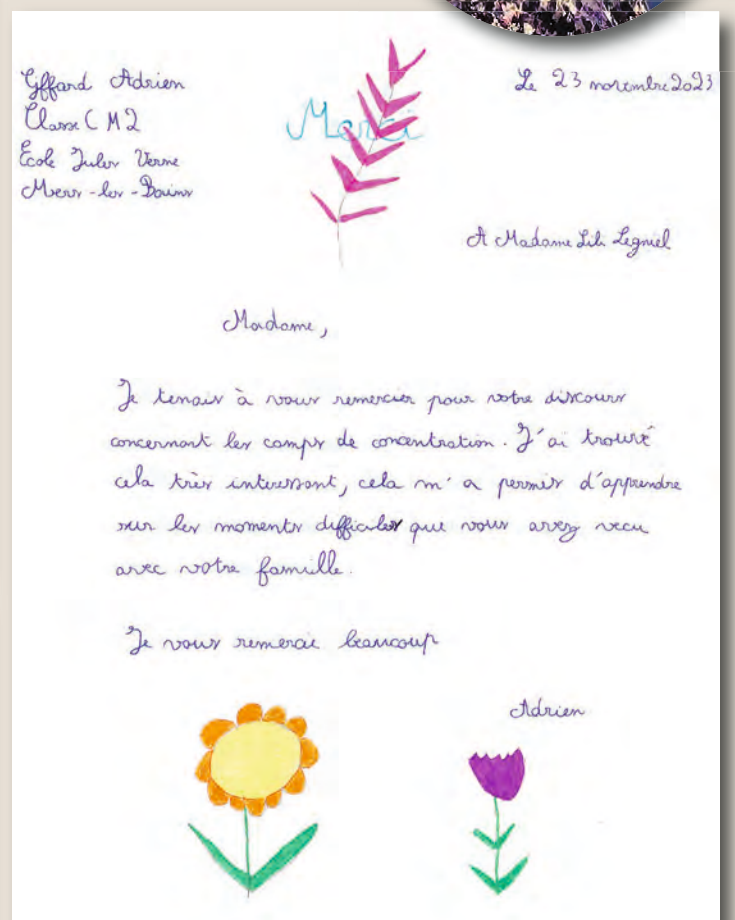
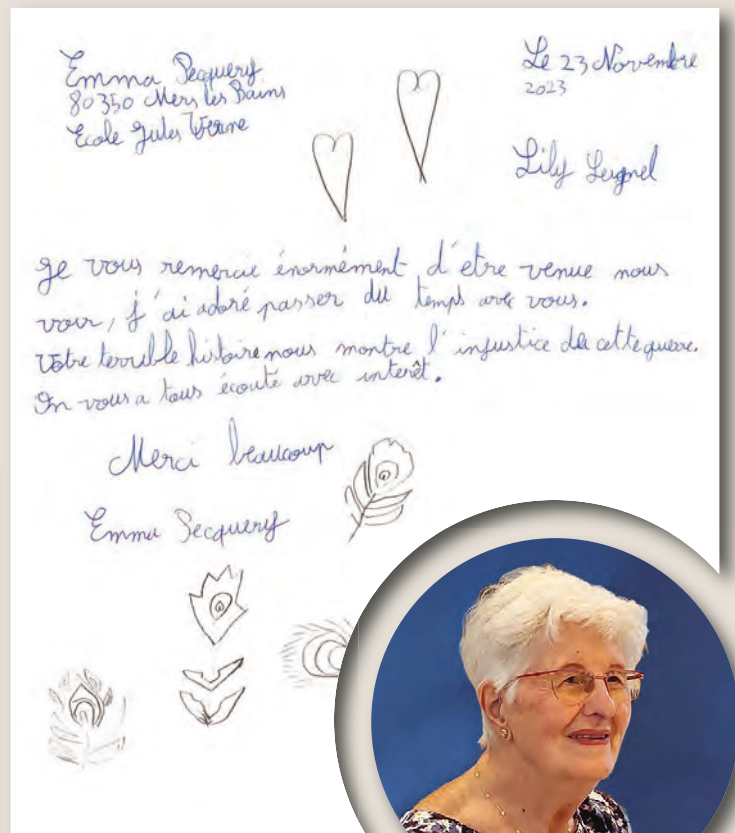
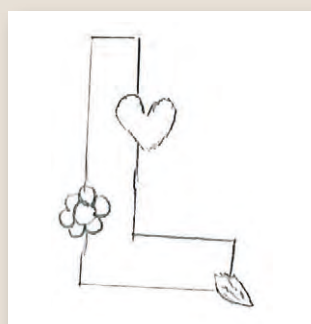
Les déportés du "convoi 66", furent appréhendés, pour l'immense majorité, entre septembre 1943 et janvier 1944, ils venaient de 51 départements différents.

Jean-Claude **FLAMENT**

TÉMOIGNAGE

LES ENFANTS DE L'ÉCOLE JULES VERNE ONT EXPRIMÉ RESPECT ET AMITIÉ À LA DÉPORTÉE LILY LEIGNEL POUR SON ÉMOUVANT TÉMOIGNAGE.

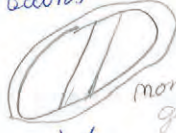
Nous vous en avons parlé dans le précédent journal municipal : l'accueil de la Déportée **Lily LEIGNEL**, née KELLER-ROSENBERG, pour un témoignage de son propre vécu de la Shoah, dans les camps de concentration de Ravensbrück puis Bergen-Belsen, a marqué les esprits des plus grands, mais aussi des plus jeunes. Les enfants de l'école Jules Verne ont voulu à leur tour lui témoigner respect, compréhension et sympathie par des lettres et des dessins. Nous vous en proposons quelques extraits parmi les plus significatifs avant de les lui faire parvenir.



Mr Vandenberghe Lonny Le 17/11/2023

Ecole Jules Verne
Mers-les-Bains

Madame Lily-Léon



mon âge
guerre



Madame

Bonjour Madame, merci beaucoup
d'avoir pris tout votre temps pour
nous raconter votre triste histoire qui m'a
émue



je vous souhaite plein de belles
choses à l'avenir

Veuillez agréer mes
salutations distinguées



Mr
Vandenberghe
Lonny

Ecole Jules Verne
Mers les Bains

Madame Lily

Merci de nous avoir consacré
beaucoup de temps.
Moi et ma classe avons apprécié
votre histoire.
Je vous souhaite
beaucoup de bonheur, encore
merci de votre gentillesse
et de nous être déplacée
pour nous rendre
visite à Mers les Bains.

Eva
Renard



 **NON
A LA
GUERRE**   Léo Deranc

histoire très intéressante et émouvante vous
avez été très forte pendant toute ces
années horrible prenez soins de vous. Au revoir

Votre histoire nous a montré l'injustice
de ce monde.    Elia devent

    Lindray

Madame,

Classe de M. Portenart.

Nous avons été très contents de voir votre témoignage.
C'était très intéressant et c'est la preuve que nous avons
une enfance extraordinaire. Car la mer n'est pas la meilleure
(votre)



VICTIME D'UN INCENDIE ACCIDENTEL, L'ÉGLISE SAINT MARTIN A FAIT L'OBJET D'UN VASTE CHANTIER DE NETTOYAGE ET A PU RÉOUVRIR.

Plus de peur que de mal, fort heureusement, pour notre belle église Saint-Martin, menacée par un début d'incendie accidentel fin octobre 2023.

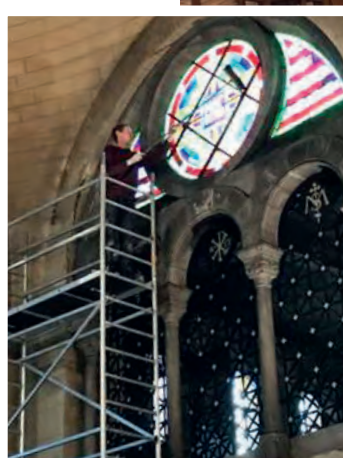
Rappelons que l'église, lieu de culte, est aussi un bâtiment communal, partie intégrante du patrimoine de la ville et donc des Mersois. D'où son importance.

Après l'intervention des services techniques et celle des pompiers, a suivi rapidement un vaste chantier de nettoyage et de décontamination menée par une entreprise spécialisée, à savoir 3 semaines intenses avec une nacelle pesant 5 tonnes et un échafaudage, à part pour le chœur.

Ont été ainsi nettoyés les murs, les vitraux et les différents mobiliers (dont environ 400 chaises), autels,

etc... permettant à l'édifice d'être rapidement réouvert au public. Le retable classé au titre des Monument Historiques (dû aux frères Anguier) ainsi que la cloche et les 6 autres éléments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques feront l'objet d'un traitement à part, au Printemps, par une entreprise "agrée MH", sous l'oeil attentif de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

En attendant, merci à tous les intervenants, dont les particuliers qui ont usé de l'extincteur juste à temps, et qui ont permis d'éviter d'éventuels dégâts bien plus importants. Le coût a été quasiment pris en charge par les assurances Ville de Mers-les-Bains / l'Evêché d'Amiens). ■



DE NOUVELLES ET BELLES RESTAURATIONS DE VILLAS APPARAISSENT CONSTAMMENT ICI OU LÀ. RETOUR EN IMAGES.



▲ ▼ 24 et 26 Avenue Marie et Pierre Curie, villas "Libellule" et "Luciole". Un très bel exemple de villas balnéaires symétriquement opposées. Notons les briques émaillées bleues, la couverture partagée des entrées, les fenêtres des escaliers en arcs cintrés...



▲ 10 Rue Faidherbe. Autre exemple de villa balnéaire symétriquement opposée, cette voisine de la fameuse "Villa Parisienne" qui méritait bien d'être restaurée dans une belle alternance de tons contemporains originaux, révélant ainsi son potentiel. Notons le balcon sous toiture du dernier étage, original...



▲ **34 Rue Jules Barni, "Denise"**. Bel exemple d'une jolie villa en diverses teintes de bleu, glacis de fausse pierre sur briques comme sa voisine dont elle est la jumelle symétrique. "Denise" reprend toute sa place dans cette belle rue qui mène directement à la mer.

◀◀ **41 et 43 Rue Paul Viguiet, "Céline"**. Ces jolies petites villas se sont refait une beauté et elles le méritaient bien, même si elles étaient déjà en très bon état de présentation. Notons pour celle du haut la jolie alternance de bleus, -notamment celui des briques vernissées en incrustation dans les frises de briques jaunes- et d'orange pour le sous-bassement et la frise sous balcon. Pour "Céline", notons cette jolie mise en couleur et la reprise, pour le Bow-windows, des croisillons du balcon en rez-de-chaussée.

URBANISME

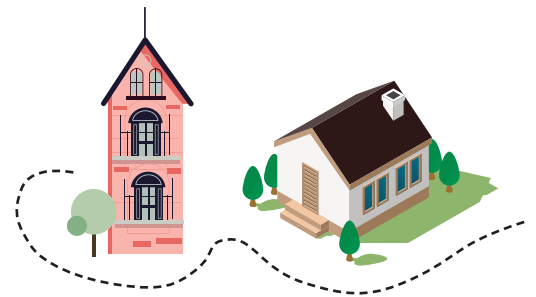
TROP SEMBLENT ENCORE IGNORER, OU DISENT IGNORER, LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE DÉCLARATION DE TRAVAUX.

RÈGLE SIMPLE : TOUS LES QUARTIERS SONT CONCERNÉS. LA DÉCLARATION DE TRAVAUX EST **OBLIGATOIRE** POUR LES TOITURES, FAÇADES (PEINTURES, MAÇONNERIES), PORTES, CLÔTURES, FENÊTRES, VOILETS, MENUISERIES EN GÉNÉRAL. **AUCUN CHANTIER NE PEUT Y DÉROGER.** En **SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE** et **PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLARGI**, l'Architecte des Bâtiments de France ("ABF") donne son avis et conseille.

DANS TOUS LES CAS : la démarche pour l'acceptation de travaux est la suivante :

- ▶ **1)** Déposer une **déclaration préalable de travaux (obligatoire)** en mairie de Mers au service **Urbanisme et Patrimoine**, soit directement, soit par voie postale, soit par email : urbanisme@ville-merslesbains.fr. (Le délai d'instruction est de deux mois).
- ▶ **2)** La déclaration et son dossier seront examinés par l'Architecte des Bâtiments de France (selon le quartier concerné) qui rend un avis global en accord avec l'esprit du secteur et son architecture dominante : il vérifie la pertinence des matériaux et des couleurs choisis, oriente sur les éléments à faire ressortir...
- ▶ **3)** Le Service Urbanisme de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, service instructeur, s'exprime alors sur le plan technique.

QUELS QUE SOIENT LES QUARTIERS, MERS-LES-BAINS A UN TRÈS BEAU CADRE DE VIE, AVEC DE FORT BELLES FAÇADES ICI OU LÀ. ALORS SACHONS CONSERVER CET ATOUT EN ÉVITANT TOUTE BANALISATION, EN ÉCARTANT DÉFINITIVEMENT VOILETS ROULANTS ET PVC !



• PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Une permanence de l'Architecte des Bâtiments de France, dans le cadre du suivi du Site patrimonial remarquable (ex « secteur sauvegardé »), a lieu régulièrement. Se renseigner sur la date, soit simplement auprès de l'accueil au 02.27.28.06.60, soit en presse locale au sein de laquelle elle sera annoncée quelques temps auparavant.

▶ **À SAVOIR :** Si des travaux sont réalisés sans autorisation, la mairie fait un procès verbal et l'adresse au Procureur de la République. Celui-ci décide de la suite, qui peut aller jusqu'à l'obligation de remise en état initial du bien...

Agence conseil retraite

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc et arrco

La retraite se prépare à tout âge !

Bénéficiez d'un entretien personnalisé et gratuit avec votre conseiller

Vous êtes actifs, futurs retraités, allocataires ? Vous souhaitez des informations sur votre retraite ? Savoir comment vos parcours professionnel et personnel impactent vos droits à la retraite ?

▶ En tant que salarié du secteur privé, **vous cotisez et cumulez des points auprès du régime de retraite Agirc-Arrco dès votre premier emploi et ce, tout au long de votre carrière.**

Vous pouvez faire le point gratuitement sur votre situation précise avec une conseillère retraite de l'Agirc et Arrco, avec et sans rendez-vous, **du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, chaque 3ème jeudi matin du mois à Friville-Escarbotin (se munir de votre pièce d'identité).**

agirc-arrco

19 Passage du Logis du roi
80000 AMIENS

Votre contact local : Tél. : 09 70 660 660

sfourdinier@agirc-arrco.fr

En bref !

OPÉRATION BRIOCHES : Merci !



Cette année encore, vous avez répondu présent pour l'opération brioches des 13 et 14 Octobre 2023. Cette manifestation de solidarité est vitale puisqu'elle finance des projets pour les enfants adultes inadaptés avec l'Association des Papillons blancs. Votre aide a permis de réaliser un bénéfice en sa faveur de **537.98 €**. Bravo et merci à tous !

POSTE DE MERS : le mercredi !



M. le maire est intervenu auprès des instances de La POSTE en charge du bureau de Mers-les-Bains, afin que celui-ci, jusqu'alors fermé le mercredi après-midi, puisse réouvrir pour renforcer la qualité du service rendu aux usagers. La POSTE a accepté de réouvrir le mercredi après-midi en compensant par une réduction des horaires les autres jours (fermeture à 16 h 30 au lieu de 17 h).

ARRÊT BUS : entrée de ville



L'arrêt de bus entre le rond-point de l'Hypermarché d'entrée de ville et celui de la Baigneuse verra, en 2024, une adaptation afin d'éviter aux usagers d'avoir à descendre et à traverser cette voie très large par devant le bus. Ainsi, c'est la sécurité à cet endroit très fréquenté qui s'en trouvera largement augmentée.

RÉOUVERTURE DE LA LIGNE SNCF ABBEVILLE - LE TRÉPORT/MERS : CE SERA PLUS LONG QUE PRÉVU



Les journaux s'en sont fait l'écho, fin 2023 : la Région Hauts-de-France, qui attend un engagement ferme et définitif de la part de l'État, a préféré ne pas inscrire la rénovation de la ligne SNCF Abbeville <> Le Tréport/Mers dans son contrat de plan Etat/Région pour l'instant.

Prévu à hauteur de 1,2 milliards d'euros d'investissements publics sur plusieurs années, ce contrat de plan régit de façon claire ce qui sera fait en termes de développement des mobilités, attendues et nécessaires. La ligne n'y figure pas.

Mais rien n'est perdu. Le président de Région Xavier Bertrand l'a affirmé : la ligne n'est pas oubliée, elle est juste pas inscrite cette fois compte-tenu de contraintes financières fortes. La Région "entend bien développer le tourisme et les infrastructures liées nécessaires".

En fait, ce sont les coûts de rénovation qui ont explosé, de 40 millions d'euros annoncés en 2018, à 140 millions aujourd'hui pour réhabiliter 35 kms de rail. La Région était

prête à financer jusqu'à 80 % des travaux, mais ne peut compenser à elle seule la défaillance de l'État.

Quant au Ministère des Transports, il confirmait, par la voix du ministre Clément Beaune en Novembre 2023, que le projet était toujours d'actualité. Une solution : de nouvelles études pour une rénovation moins coûteuse de la ligne.

M. le maire reste confiant, mais se dit toutefois dépité : "Nous avons pourtant apporté de solides arguments. Il ne faut pas abandonner, bien au contraire. Le tout voiture n'est plus possible, et il ne faut pas encombrer les routes avec des bus, qui doivent rester un accompagnement du train". M. le maire défend également des solutions alternatives, telle une ligne-navette sur rail avec trains plus légers.

N'oublions pas les attentes fortes des usagers, des étudiants, qui comptent sur le train pour gagner Abbeville puis Amiens et la capitale, le tout dans des délais raisonnables. A suivre. ■

STATIONNEMENT : POUR RENOUVELLER VOS DROITS À GRATUITÉ ATTENDEZ L'EMAIL QUI VOUS PRÉVIENT



Nous sommes en 2024, et certains pensent qu'il faut procéder au renouvellement du droit à gratuité du stationnement en Zone Payante, valable un an.

En fait, le renouvellement **ne dépend pas de l'année civile mais de la date à laquelle vous avez obtenu votre précédent droit l'an dernier** : il vous faut juste **attendre de recevoir l'email de renouvellement**, qui vous parviendra **un mois avant sa date de fin**.

Les personnes ne maîtrisant pas ou

n'ayant pas accès à Internet peuvent bénéficier, en se munissant d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (La carte grise n'est pas nécessaire si votre véhicule est toujours le même) d'une aide à l'inscription ou au renouvellement de leurs plaques d'immatriculation.

Il suffit de se rendre au Bureau des Agents de surveillance de la voie publique, rue Henri Lebeuf, chaque Lundi de 8 h 30 à midi, et chaque mercredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Merci.

En bref !

CARTONS : nouveau système

Un nouveau système de collecte des cartons issus des marchés et des commerces de centre-ville a été mis en place. Trop de personnes jetaient tout et n'importe quoi dans la benne, ce qui ne permettait pas de valoriser les cartons, souillés. La ville a donc opté pour le remplacement de la coûteuse benne pour une structure plus légère et équipée de fentes ne permettant pas d'y jeter autre chose que des cartons pliés et propres.



BIODÉCHETS : la CCVS s'engage



Depuis 2009, la CCVS s'engage pour la valorisation des biodéchets. En 2024, elle continuera à soutenir l'acquisition de composteurs individuels à 25 € (au lieu de 50 €), disponibles au 02 27 28 20 87. Les ateliers « compostage » seront reconduits. La CCVS examine également des solutions pour la gestion des biodéchets dans les logements collectifs et pour ceux sans jardin ou cour. A suivre.

L'ÉTAT-CIVIL DE 2023...

• **MARIAGES** : ALLOUN Cédric et AUDINET Justine, BLANCHARD Romain et LÉGER Marie, BUDD Armel et ROGERET Amélie, CARLES Christopher et LOTTE Céline, HERVÉ Stéphane et POUSSEUR Laurence, JOQUIN Thomas et MARTINS BRANCO Angélique, KEITA Soriba et THIBAUD Pauline, PINCHON Kévin et COQUELIN Élodie, SCHAEFER Michel et GOSSET Erika, ZARADER Pierre et GUILLARD Angéline.

• **NAISSANCES** : ALLEGRAND Aléaume, ALLEGRAND Héloïse, AMAND Lou, BOUNOUA HOLDERBAUM Alba, BOYER Shayna, BRAY Livio, DUBUC Thao, DUBUS Léandre, GUÉNARD PAPET Elio, LAROCHE BURILLON Adriel, MARTIN Inaya.

• **DÉCÈS** : ADAM Yvette veuve TROUDE - AVENEL Catherine - BASSAS MONELL Michel - BEHAR Jean-Marc - CARLUS Sylviane épouse DOS SANTOS - COTTAIS Jean-Claude - COTTAIS Reine épouse LUNDER - DELOISON Bernard - DELOISON Marc - DEPOILLY Henri - DESPLANQUE Pascal - DESPREZ Michel - DUBUC Christian - DUPRÉ Régis - FEUILLOY Pascal - FLANDRE Jean - FORESTIER Jeanne veuve GUINGAND - GEESEN Jean-Luc - GUERIEL Rose-Andrée veuve DEBONNE - GUIGNET Jeannine veuve ALLEGRAND - HEMBISE Colette veuve HENOCQ - JOURDAIN Gérard - KRAUSE Hans - LAVOINE Jacqueline épouse MOISSON - LEFORT Denis - MANSION Guy - MONCHAUX Jean-Pierre - MONTAGNE André - PINCHON Dominique - RENAUX Laurence épouse LEROY - RIMBERT Héléna, veuve ANQUIER - RIMBERT Jean - RIMBERT Michel - ROBERT André - SAINTYVES Agnès épouse HARLEZ - SIADOUS Marie-Catherine épouse LEPOIVRE - TRELA Robert - VATBLED épouse BLONDEL - VINCENT Didier.

NB : Une erreur ou une omission sont toujours possibles et n'engagent pas notre responsabilité, cette page étant une simple information non exhaustive. Selon le souhait des personnes, ou certains cas de figure, des éléments peuvent en effet ne pas y figurer : par ex. un couple qui ne souhaite pas que l'on annonce son union, une personne âgée domiciliée en maison de retraite... Précision : quand vous ne souhaitez pas la publication en presse de votre mariage, cela comprend aussi le journal municipal.

DÉPÔTS SAUVAGES : TOUT ACTE RELEVÉ EST POURSUIVI



Suite à de nouveaux constats ici ou là, nous rappelons l'interdiction totale de tous dépôts sauvages notamment autour des différents containers.

Contraventionnels et/ou délictuels, ces faits sont aussitôt relevés et sanctionnés en lien étroit entre nos ASVP, notre service Sécurité/mobilité, la Gendarmerie et les services du procureur.

Notre volonté de préserver le cadre de vie des Mersoises et notre environnement urbain et naturel est bien réelle et appliquée avec une grande vigilance.

En 2023, ont été relevés et/ou poursuivis : **30 contraventions de 4ème classe (135 €), 2 délits renvoyés devant le délégué du procureur de la République (stages sur l'environnement aux frais du contrevenant, dédommagement de la ville, amende).**



Nous avons aussi proposé aux personnes âgées ou sans véhicule, ni aide familiale ou de voisinage, et donc qui ne pouvaient se rendre à la déchetterie, que nos services pouvaient passer prendre les encombrants : dans ce cas précis, n'hésitez pas à nous solliciter au

02 27 28 06 60 (accueil de la mairie).

PRATIQUE

• ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage 1 fois par semaine, le **LUNDI**.

On peut se procurer une poubelle roulante le vendredi de 9 h à 12 h (hors jours fériés) au Pôle Technique Environnement, 12 rue du Long Champ à St Quentin La Motte (Zone d'activités), sur présentation d'un justificatif de domicile de - de 3 mois.



• TRI SÉLECTIF

Ramassage tous les 15 jours, **VENDREDI** semaine impaire. Voir calendrier de collecte dans ce journal. Sauf quartier balnéaire qui reste en apport volontaire en containers. (Immeubles collectifs : bac spécial 660 L).

Des sacs de **50 L** (1 rouleau de 25 sacs par personne du foyer) et de **110 L** pour les professionnels sont disponibles si besoin à l'accueil de la mairie.

Des sacs jaunes sont toujours disponibles :

- À la CCVS, 12 Avenue Jacques Anquetil à Eu,
- Au Pôle Technique Environnement, 12 rue du Long Champ, St Quentin La Motte.

2024 : TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

A partir du 1er Janvier 2024, tous les ménages devront trier leurs déchets alimentaires car ils devront être compostés (matières organiques : épluchures de légumes, de fruits, reliefs de repas, coquilles d'oeufs, marc de café, etc...). La CCVS propose un composteur individuel à un prix préférentiel : acheté entre 50 et 55 €, il est revendu à 25 € aux administrés du territoire. Pour les habitats autres que les pavillons individuels, dont ceux qui n'ont ni la place ni le jardin, une réflexion est en cours. A suivre...

• DÉCHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts aura lieu **chaque mardi**, hors quartier balnéaire, aux dates ci-dessous :

- **MARDI 16 ET 30 AVRIL • 14 ET 28 MAI**
- **11 ET 25 JUIN • 11 ET 23 JUILLET • 06 ET 20 AOÛT**
- **3 ET 17 SEPTEMBRE • 1 ET 15 OCTOBRE.**

• PILES USAGÉES

Pas de containers sur le domaine public de la commune. Des Hypermarchés locaux les collectent : n'hésitez pas !

MES DÉCHETTERIES

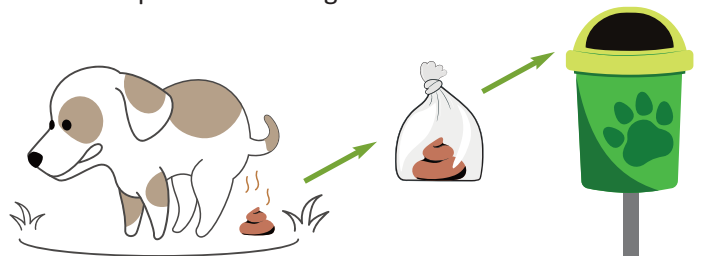


9 H 00 - 11 H 50
14 H 00 - 17 H 50

	Ault	Beauchamps	Le Tréport
L	Ouvert	Ouvert	Ouvert
M	Fermé	Ouvert	Ouvert
M	Ouvert	Ouvert	Ouvert
J	Ouvert	Fermé	Ouvert
V	Ouvert	Ouvert	Ouvert
S	Ouvert	Ouvert	Ouvert
D	Fermé	Fermé	Ouvert de 9h - 11h50

• DÉJECTIONS CANINES

Attention à bien ramasser et à bien éliminer dans les poubelles prévues à cet effet les déjections de vos animaux de compagnie. L'amende communale est de **200 €** en cas de non-respect de cette règle.



**MAINTENONS UN CADRE DE VIE
PROPRE ET AGRÉABLE POUR TOUS !**

• ENCOMBRANTS

Pas de ramassage d'encombrants sur Mers : il faut les porter soi-même en déchetteries, horaires ci-dessus. **Les dépôts autour des points d'apport volontaire sont interdits. Tout dépôt sauvage en ville sera poursuivi.**



INFOS CCVS :

du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
9 h - 12 h / 14 h - 17 h

02 27 28 20 87 - contact@villes-soeurs.fr

VOEUX DES POMPIERS ET MISE AU FEU D'UN FOUR DE SGD PHARMA.

SAPEURS POMPIERS : BONNE ANNÉE !

Dimanche 7 janvier, M. le maire et plusieurs élus ont bien volontiers répondu présents à l'invitation de nos sapeurs-pompiers pour un traditionnel et bien sympathique échange de voeux au sein même de la caserne de la rue des Canadiens.

L'occasion, avec le capitaine Philippe Ducroix et en présence de M. le député Maquet, de faire le bilan de l'année écoulée, avec pas moins de **519 sorties** comptabilisées.

M. le maire a réaffirmé tout l'attachement de la ville à ses pompiers, "un corps dont la présence est d'une importance capitale".

Ces voeux ont aussi été l'occasion d'évoquer l'année à venir qui sera marquée par l'organisation à Mers-les-Bains du **Congrès départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme - SDIS 80**, en Septembre au Pavillon des Bains.



M. le maire a réaffirmé tout l'attachement de la ville à ses pompiers, "un corps dont la présence est d'une importance capitale".



SGD PHARMA : DÉMARRAGE D'UN FOUR DANS LA TRADITION

Début Janvier, M. le maire était invité par la direction du site de production de verre "SGD Pharma", à Saint-Quentin La Motte (et émanation de la verrerie Saint-Gobain Desjonquères de Mers-les-Bains avant la division de ses activités), pour une cérémonie de mise à feu d'un four de production. Aux côtés du député M. Maquet, M. le maire a pu redire son attachement et celui de Mers à l'activité verrière.



Flasher-moi !
QR code



S'informer !

CALENDRIER : COLLECTE DES DÉCHETS 2024

MERS-LES-BAINS



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	

MES JOURS DE COLLECTE

- ORDURES MÉNAGÈRES**
- TRI SÉLECTIF** Emballages et papiers 1 semaine sur 2
- DÉCHETS VERTS**

Pensez à sortir les bacs et sacs la veille au soir à partir de 18h !

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront trier leurs déchets alimentaires !

Kit de compostage à 25 € en vente auprès de la CCVS ! Composteur de 400 L



Vous avez une question ? reduisonsnosdechets@villes-soeurs.fr - Tél. 02 27 28 05 94

CALENDRIER : COLLECTE DES DÉCHETS 2024

MERS-LES-BAINS

Flashez-moi !

QR code



S'informer !

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Juillet	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	
Août	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	
Septembre	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	
Octobre	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	
Novembre	V	S	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	
Décembre	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	M ●	M	J ●	V ●	S ●	D	L ●	

MES JOURS DE COLLECTE

- **ORDURES MÉNAGÈRES**
- **TRI SÉLECTIF**
Emballages et papiers
1 semaine sur 2
- **DÉCHETS VERTS**

MES DÉCHÉTERIES

9H00 - 11H50
14H00 - 17H50

Ault
L Ouvert, M Fermé, M Ouvert, J Ouvert, V Ouvert, S Ouvert, D Fermé

Beauchamps
L Ouvert, M Ouvert, M Ouvert, J Fermé, V Ouvert, S Ouvert, D Fermé

Le Triéport
L Ouvert, M Ouvert, M Ouvert, J Ouvert, V Ouvert, S Ouvert, D Ouvert 9h - 11h50

POINT DÉCHET VERT

Criel-sur-Mer

Du 1^{er} mars au 14 avril
L 14h à 16h50, M Fermé, M Fermé, J Fermé, V Fermé, S 14h à 16h50, D Fermé

Du 15 octobre au 30 novembre
L 14h à 16h50, M Fermé, M Fermé, J Fermé, V Fermé, S 14h à 16h50, D Fermé

Fermé en décembre, janvier et février.

Vous avez une question ? reduisonsnosdechets@villes-soeurs.fr - Tél. 02 27 28 05 94



O. Macqueron (1853) - Source : Armoiries Samariennes.

▲ Des Mersoises et passionnés par Mers-les-Bains ont publié une aquarelle du XIX^{ème} siècle (ci-dessus), fin Novembre 2023, sur un des groupes Facebook qui parlent régulièrement de notre belle station.

Cette jolie illustration donne un aperçu de ce qu'était la **façade de la ferme de Froideville** avec sa grande entrée pour les animaux et chariots, ses toitures en chaume ou en tuiles et surtout, elle indique le premier emplacement de la pierre de Froideville elle-même, au dessus de l'entrée pour les personnes, sur la gauche.

Cette aquarelle préfigure la construction du grand corps de ferme carré Picard caractéristique, avec mare centrale et dépendances, que les actuels Mersoises ont bien connu jusqu'en 1993. Entretemps, la petite porte que surplombait la pierre a été refermée au bénéfice d'une seule et même grande porte d'entrée, et la pierre conservée ainsi dans le mur d'enceinte.

La véritable pierre de Froideville (il en existe une copie en lieu et place de la ferme) se trouve scellée au sein de la salle Ernest DAILLY, salle officielle du conseil municipal et de réception, après quelques années devant la mairie. Elle témoigne de la famille Seigneuriale de l'époque, la famille MYTHON, et fait suite à l'annoblissement de Richard MYTHON lorsqu'il devient Bailli du comté d'Eu voisin. Ses armoiries font partie intégrante de l'actuel blason de la commune, expliqué par un panneau placé juste à droite de la pierre.



Source : Armoiries Samariennes.



MERS INFO' Journal d'information municipale trimestrielle et gratuite.

Éditeur : Ville de Mers-les-Bains, Hôtel de ville, Avenue Marie & Pierre Curie - BP 70045 - 80350 Mers-les-Bains.
 Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-les-Bains.
 Conception : Rédaction, (sauf édito et éventuels apports autres, attribués ou signés), photos et infographies PAO (sauf celles attribuées : avec crédit "Wikipédia", ©Freepik", ©C. Huet, "DR", "X"...): © Service Communication ville de Mers-les-Bains / Ricardo BOIMARE. Dépôt légal à parution : Bibliothèque Amiens Métropole. Tirage : 3000 ex, (3500 l'Été) - Impression : IC4, 80220 Gamaches - Distribution : CAP ÉNERGIE APVB, 80880 Saint-Quentin-la-Motte.



▲ *Les Ce2 de M. Avisse et M. Pollet - 2011 - 2012*

Clément **BOIMARE** - Joseph **BALIVA** - Louis **AULIN** - Cassandra **DUMONT** - Théo **HALUSIAK** - Denis **TIPIERRE** - Christian **AVISSE** - Julie **VIGIER** - Romane **DEBONNE** - Eva **POLLET** - Louna **LAVOINE** - Ninon **BOSENNEC** - Léa **GIGNON** - Clara **EVARD** - Tifaine **ROIX** - Ilan ? - Romuald ? - Clémence **HÉBERT** - Mandy **SELLIER** - Thomas **HURAY** - Loanne **CAPPE** - Juliette **FOLLIN** - Nolan **BECQUET**.



▲ *Classe de Ep Ce1 de Mme Lévy - 1996 - 1997 - Groupe scolaire "Les Tilleuls"*

1ère rangée Anaëlle **GACHOT** - Léa **DENTIN** - Élodie **SIZAIRE** - Jonathan **DUCHAUSOY** - Émilie **BRÉARD** - Steven **CHAVARD** -
 2ème rangée Matthew **PERROTE** - Alexis **LOUVET** - Aurélien **DEMOUCHY** - Cathy **LECERF** - Laura **VANDENBERGHE** - Victor **HOFFMAN** -
 Jérémy **LECERF** - 3ème rangée Mathieu **FERMENT** - Raphaël **MANGEOLLE** - Sabrina **TESSIER** - Jimmy **PALLIER** - Sandra **HALLAY** -
 Aline **MARTIN** - Marie **DUBUC**.

